



Lannion-Trégor Communauté

Lannuon-Treger kumuniezh

RAPPORT
D'ACTIVITÉ **2016**
DANEVELL
OBEREREZH **2016**



SOMMAIRE *TAOLENN*

Le mot du Président	p.3
Cartographie et « chiffres clés 2016 »	P.4
Les compétences	P.5
Un nouveau Projet de territoire pour une nouvelle Communauté	P.6
Les politiques contractuelles et la prospective	P.7
L'organisation institutionnelle	P.10
2016, une fusion au fil des mois pour un Trégor uni	P.15

*LAKAAT AN DANVEZIOÙ
A ZO GANIMP DA VEZAÑ
PINVIDIGEZHIOÙ*

TRANSFORMER NOS RESSOURCES EN RICHESSES

Développement économique	p.16
Développement touristique	p.24

KEVREAÑ AN TIRIAD

CONNECTER LE TERRITOIRE

Aménagement de l'espace	p.28
Déplacements	p.30
Équipements ferroviaires	p.31

BEVAÑ KENGRET

VIVRE SOLIDAIRE

Habitat, urbanisme et foncier	p.32
Politique de la ville	p.38
Petite enfance, enfance et jeunesse	p.40
Action sociale envers les personnes âgées	p.42
Équipements culturels et sportifs	p.44
Coopération décentralisée	p.55

GWAREZIÑ AN ENDRO

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Déchets ménagers	p.56
Préservation de l'environnement	p.58
Assainissement	p.65
Énergies et climat	p.68

PEADRA, DANVEZ

DES MOYENS, DES RESSOURCES

Les services supports	p.70
Finances	p.79
Maisons du développement et de services	p.96
Glossaire (Retrouvez la définition des principaux sigles)	p.97

“2016, VERS UN TRÉGOR UNI”

L'année 2016 a été marquée par la préparation de la fusion des Communautés de la Presqu'île de Lézardrieux, du Haut-Trégor et de Lannion-Trégor.

Construire notre projet commun pour le territoire et faire converger nos politiques ont été deux objectifs qui ont conduit notre action.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité, nous avons par ailleurs continué à assurer les services nécessaires au bien-vivre des Trégorrois : collecte des déchets, assainissement, transports collectifs, services petite-enfance et enfance-jeunesse... autant de services dont l'intercommunalité a su garder la maîtrise politique et financière.

Joël LE JEUNE

Président de Lannion-Trégor Communauté
Maire de Trédrez-Locquémeau



“2016, WAR-DU BRO-DREGER UNANET”

An dra bouezusañ evidomp er bloaz 2016 a oa bet prientiñ an unaniezh etre Kumuniezhoù-kumunioù Gourenez Lezardrev, Treger-Uhel ha Lannuon-Treger.

Sevel hon raktres boutin evit ar vro ha lakaat hon folitikerezhioù da vont war ar memes tu, gant an daou soñj-se eo bet heñchet hon labour.

Evel ma c'hallfet lenn er rentañ-kont obererezh-mañ, dalc'het hon eus ivez gant ar servijoù a ranker degas d'an Dregeriz, dezhe da vevañ diouzh ar gwellañ : dastum al lastez, yac'husaat, treuzdougen boutin, ar servijoù bugaligoù ha bugale-yaouankiz... mestr eo ar gumuniez-kumunioù war ar servijoù-se bepred, koulz a-fet politikerezh hag a-fet arc'hant.

Joël LE JEUNE

Prezidant Lannuon-Treger Kumuniezh
Maer Tredraezh-Lokemo

CARTOGRAPHIE & CHIFFRES CLÉS



- | | | | |
|---------------------|--------------------|------------------|-----------------------|
| BERHET | LE VIEUX-MARCHÉ | PLOUGRAS | SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE |
| CAMLEZ | LÉZARDRIEUX | POUGRESCANT | SAINT-QUAY-PERROS |
| CAOUËNNEC-LANVÉZEAC | LOGUIVY-POUGRAS | POUGUIEL | TONQUÉDEC |
| CAVAN | LOUANNEC | POULEC'H | TRÉBEURDEN |
| COATASCORN | MANTALLOT | PLOUMILLIAU | TRÉDARZEC |
| COATRÉVEN | MINIHY TRÉGUIER | PLOUNÉRIN | TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU |
| HENGOAT | PENVÉNAN | PLOUNÉVEZ-MOËDEC | TRÉDUDER |
| KERBORS | PERROS-GUIREC | POUZÉLAMBRE | TRÉGASTEL |
| KERMARIA-SULARD | PLESTIN-LES-GRÈVES | PLUFUR | TRÉGROM |
| LA ROCHE DERRIEN | PLEUBIAN | PLUZUNET | TRÉGUIER |
| LANGOAT | PLEUDANIEL | POMMERIT-JAUDY | TRÉLÉVERN |
| LANMÉRIN | PLEUMEUR-BODOU | PRAT | TRÉMEL |
| LANMODEZ | PLEUMEUR-GAUTIER | QUEMPERVEN | TRÉVOU-TRÉGUIGNEC |
| LANNION | PLOUARET | ROSPEZ | TRÉZÉNY |
| LANVELLEC | PLOUBEZRE | | TROGUÉRY |

COMPÉTENCES EXERCÉES (au 1^{er} janvier 2016)

Conformément aux dispositions de l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales, la Communauté d'Agglomération exerce des compétences obligatoires et des compétences optionnelles. Cependant, l'intercommunalité peut adopter des compétences supplémentaires, dites facultatives, pour répondre aux politiques qu'elle souhaite mener. Dans ces différentes catégories, la Communauté d'Agglomération peut exercer intégralement certaines compétences ou en partie seulement, lorsque l'intérêt communautaire a été expressément défini.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1 Développement économique et touristique

- › Développement économique : politique globale visant à équilibrer et diversifier les activités sur l'ensemble du territoire de la communauté.
- › L'enseignement supérieur, recherche et formation : soutien, accompagnement et développement des programmes de formation et de recherche.
- › Coordination et développement du tourisme : accueil, information, promotion, animation touristique, aménagement et développement touristique en partenariat avec l'EPIC et le pays touristique.

2 L'Aménagement de l'espace communautaire

- › Élaboration, révision et suivi du SCoT et schéma de secteur.
- › Création et réalisation de zones d'aménagement d'intérêt communautaire.
- › Organisation des transports urbains.

3 Équilibre social de l'habitat

- › Programme local de l'habitat (PLH), politique du logement, coordination de la programmation des logements sociaux.
- › Aménagement et gestion d'aires de grand passage de gens du voyage.
- › Aides pour accéder à la propriété et en faveur de l'amélioration et de l'adaptation de l'habitat.
- › Accompagnement d'opérations immobilières d'intérêt communautaire.

4. Politique de la ville dans la communauté

- › Prévention de la délinquance.
- › Élaboration du diagnostic et définition des orientations des contrats de ville.
- › Animation et coordination des différents dispositifs contractuels.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

1 Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire

- › Schéma des voies structurantes.
- › Aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.
- › Aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

2 Environnement et cadre de vie

- › Qualité et protection de l'eau (lutte contre les algues vertes, SAGE, etc.).
- › Énergie : Plan Climat Énergie Territorial, développement des énergies renouvelables.
- › Espaces naturels : assistance aux communes pour la protection des espaces naturels sensibles, actions en faveur de la préservation des habitats et des espèces d'intérêt européen (Natura 2000).
- › Élimination et valorisation des déchets des ménages et ceux des déchèteries et actions de prévention.
- › Actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.
- › Construction, aménagement, entretien et gestion de tout site et équipement d'intérêt communautaire.

3 Équipements et services sportifs et culturels d'intérêt communautaire

- › Aménagement et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (en termes d'investissement et de fonctionnement).
- › Soutien aux associations et aux manifestations culturelles ou sportives d'intérêt communautaire.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

1 Pôles « petite enfance, enfance jeunesse », basés à Plouaret, Cavan, Tréguier, La Roche-Derrien et Pleudaniel

2 Action en matière d'hébergement pour personnes âgées : Ehpad du Gavel et portage de repas sur les pôles de Cavan et de Pleudaniel

3 Assainissement collectif et non collectif

4 Équipements ferroviaires et aéroportuaire

- › Aménagement ou participation à l'aménagement de l'aéroport de Lannion Côte de Granit, des abords des gares de Plouaret Trégor et Lannion (parvis, stationnement...).

5 Coopération décentralisée (Haïti et Mali)

6 Mutualisation de moyens et de personnels

En 2016, a été préparé un nouveau transfert pour une prise en charge au 1^{er} janvier 2017 :

- › Le financement du contingent d'incendie et de secours sur le Haut-Trégor et la Presqu'île de Lézardrieux.

UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE POUR UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ :

« L'AVENIR ENSEMBLE ! AN DAZONT, ASEMBLEZ ! »

En 2016, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale 2015-2021 des Côtes d'Armor a acté la fusion entre Lannion-Trégor Communauté, la Communauté de Communes du Haut-Trégor et la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux.

Ainsi, dès le mois de janvier 2016, Lannion-Trégor Communauté, la Communauté de Communes du Haut-Trégor et la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux ont engagé les premiers travaux de préparation de la fusion des trois communautés. L'élaboration d'un nouveau Projet de Territoire a été menée prioritairement, en tant qu'élément fondateur de la future communauté d'agglomération, par le Comité de Pilotage chargé de conduire les travaux préparatoires à la fusion.

Afin de mener ce travail de révision, le Comité de Pilotage s'est appuyé sur le Projet de Territoire 2015-2020 adopté par Lannion-Trégor Communauté le 30 juin 2015. Ce document a été révisé afin de prendre en compte les enjeux et spécificités du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux. Ce travail fût simplifié car ces deux territoires disposaient de Contrats Départementaux de Territoire aboutis et de stratégies de développement déjà bien élaborées.

Le Projet de Territoire 2017-2020 de Lannion-Trégor Communauté constitue un véritable plan stratégique, autour d'enjeux forts (économie et emploi, accessibilité et déplacements, logement et services à la population, cohésion sociale, culture, sport et environnement, pour la période 2017-2020 et bien au-delà. Il ne s'agit aucunement d'un document opposable et figé dans le temps. Ce document pourra évoluer en fonction du contexte socio-économique, des contingences financières, des opportunités et des concertations futures.

LE PROJET DE TERRITOIRE 2017-2020 EST STRUCTURÉ AUTOUR DE QUATRE GRANDS DÉFIS INTERDÉPENDANTS :

Défi 1 : Transformer nos ressources en richesses

- › Accompagner et développer la dynamique entrepreneuriale
- › Soutenir et accompagner l'innovation
- › Exploiter le potentiel touristique

Défi 2 : Connecter le territoire

- › Améliorer l'accessibilité du territoire
- › Mettre en cohérence l'urbanisme avec les enjeux de mobilité
- › Imaginer de nouveaux modes de mobilité
- › Développer l'accès et les usages numériques

Défi 3 : Vivre solidaires

- › Construire un habitat innovant, performant et solidaire
- › Renforcer la proximité des services à la personne
- › Favoriser l'égalité d'accès aux pratiques culturelles et sportives

Défi 4 : Préserver l'environnement

- › Engager le territoire dans la transition énergétique
- › Poursuivre la réduction et la valorisation des déchets
- › Préserver les ressources et les milieux naturels
- › Développer l'activité agricole

*Le Projet de Territoire 2015-2020 de Lannion-Trégor Communauté est disponible à l'adresse :
www.lannion-tregor.com/fr/grands-projets/le-projet-de-territoire.html*



LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET LA PROSPECTIVE

Avec le Conseil départemental, le Contrat de Territoire 2016-2020 Nouvelle génération

Le Contrat départemental 2016-2020, dit de « seconde génération », est constitué de quatre volets : un volet « départemental » (recense les investissements importants réalisés par le Département sur le territoire : collèges, routes...), un volet « social » (recense les engagements du Département, de l'EPCI et des communes en matière de développement social et médico-social), un volet « structurant » (soutien financier pour des investissements à vocation intercommunale) et un volet « local » (soutien financier pour des investissements communaux).

Trois contrats ont été signés avec le Conseil départemental en 2016 : le Contrat de Territoire de Lannion-Trégor Communauté, le Contrat de la Communauté de Communes du Haut-Trégor et le Contrat de Territoire de la Presqu'île de Lézardrieux :

Une trame commune de thématiques se dégage :

AMÉNAGEMENT

- › Culture/patrimoine
- › Développement économique
- › Équipements de proximité
- › Habitat

QUELQUES COMPLÉMENTS SELON LES CONTRATS :

- › Environnement/énergie
- › Scolaire/périscolaire
- › Solidarité
- › Sport/jeunesse

LES ENVELOPPES FINANCIÈRES AFFÉRENTES À CES CONTRATS :

- › 5 698 797 € pour le contrat de Territoire de Lannion-Trégor Communauté
- › 2 076 059 € pour celui du Haut-Trégor
- › 1 258 626 € pour le contrat de territoire de la Presqu'île de Lézardrieux

QUELQUES RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2016



Boulodrome couvert de Loguivy-Plougras



Aire de jeux et circuit fitness de Ploulec'h



Rénovation de la maison des assistantes maternelles de Plouguiel



Agrandissement du groupe scolaire de Plounérin



City stade de Ploumilliau



Terrain multisports de Tonquédec



UN PACTE FINANCIER ET FISCAL POUR LE MANDAT

Le Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté a adopté son Pacte Financier et Fiscal 2016 le 12 avril 2016. Ce document stratégique est l'un des prolongements opérationnels du Projet de Territoire. En effet, les ambitions décrites dans le Projet de Territoire trouvent dans le Pacte Financier et Fiscal une grande part des ressources nécessaires à sa mise en œuvre concrète.

Pour cela, le Pacte Financier et Fiscal dresse l'état des ressources de LTC tant en fonctionnement qu'en investissement et définit les stratégies à même de les optimiser. Le Pacte définit également la politique de subventions que la communauté versera aux communes, aux entreprises et aux structures intervenant dans le champ de ses compétences. Enfin, le Pacte vise également à définir un Programme Pluriannuel d'Investissement pour la communauté d'agglomération.

Dès juin 2016, le Comité de Pilotage « fusion » a entamé un travail d'élaboration d'un nouveau Pacte Financier et Fiscal, pour la future communauté d'agglomération. Dans ce cadre, le Comité de Pilotage a concentré ses travaux sur des questions d'harmonisation des pratiques fiscales entre les trois territoires amenés à fusionner au 1^{er} janvier 2017.

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

En plus du Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 signé avec le Département (voir détails aux pages précédentes), Lannion-Trégor Communauté fait appel, pour le financement de ses projets, à plusieurs autres cadres contractuels, dont elle a participé à l'élaboration :

- › **Le Contrat de Partenariat Europe-Région-Pays 2014-2020** : ce contrat porte sur une enveloppe de fonds régionaux de 4,7 millions d'euros pour la première période allant de 2014 à 2017. Les « priorités de développement » affichées dans ce contrat servent aussi de cadre pour les volets **territoriaux des programmes européens des fonds FEDER** (enveloppe de 1,6 millions d'euros) et **FEADER-Leader** (enveloppe de 2 millions d'euros). Un troisième volet reste en attente : **le FEAMP** dédié à la mer et l'aquaculture. En prévision de la dissolution du Pays du Trégor-Goëlo par Lannion-Trégor Communauté prévue au 1^{er} janvier 2017, les missions et moyens humains de la structure ont été transférés progressivement, dès le mois de septembre 2016, à Lannion-Trégor Communauté. Cette dernière ayant notamment vocation à reprendre le portage local du Contrat de Partenariat, sous l'autorité du Conseil Régional.
- › **Le Contrat de Plan État-Région 2015-2020** : à travers ce contrat (et en particulier son « volet territorial »), le territoire peut bénéficier du soutien financier de l'État sur des thématiques liées au développement économique, à l'accès aux services au public et au renforcement des centralités (villes petites et moyennes).
- › **Le Contrat de Ruralité 2017-2020** : ce nouveau dispositif contractuel a été créé en mai 2016 par le gouvernement. À l'instar des contrats de ville, le Contrat de Ruralité est signé avec l'État et vise à coordonner les moyens financiers afin de soutenir des actions et projets en faveur du développement des territoires ruraux. Une grande partie du territoire de Lannion-Trégor Communauté revêt toutes les caractéristiques et enjeux de la ruralité. C'est pourquoi, la communauté d'agglomération a entamé, au cours du second semestre 2016, les démarches afin de conclure un Contrat de Ruralité 2017-2020.

Zoom sur

L'ENTENTE INTERCOMMUNAUTAIRE BREST MÉTROPOLITAIN - MORLAIX COMMUNAUTÉ - LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Cette Entente intercommunautaire est un cadre d'élaboration de stratégies prospective partenariales, notamment, en matière de développement économique, d'accessibilité et de déplacement.

Deux commissions de l'entente ont été réunies en 2016 : la commission « développement économique » (stratégies économiques et impact de la loi NOTRe) et la commission « attractivité - accessibilité » (accessibilité ferroviaire dans le cadre des consultations sur les services LGV 2017 et sur le projet LNOBLP (Liaison Nouvelle Bretagne Pays-de Loire).



L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

La fusion au 1^{er} janvier 2017 de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux a indiscutablement impacté la gouvernance locale. Ainsi, avant la fusion, les trois Communautés réunies comptaient 136 conseillers communautaires titulaires et 28 suppléants répartis de la façon suivante :

- › **Lannion-Trégor Communauté (38 communes) présidée par Joël LE JEUNE : 76 titulaires et 23 suppléants.**
- › **Communauté de Communes du Haut-Trégor (15 communes) présidée par Arnaud PARISCOAT : 37 titulaires et 5 suppléants.**
- › **Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux (7 communes) présidée par Loïc MAHE : 23 titulaires.**

Depuis le 3 janvier 2017, date d'installation du nouveau Conseil communautaire, la nouvelle Communauté d'agglomération à 60 communes compte désormais 92 conseillers titulaires et 48 suppléants. Si, pour l'essentiel, l'organisation institutionnelle de l'ex Lannion-Trégor Communauté a été reprise avec quelques adaptations telles que l'augmentation du nombre de commissions thématiques, la nouvelle communauté a toutefois cherché à innover sa gouvernance en expérimentant une animation territoriale. En effet, la fusion a abouti à un territoire plus important et a obligé à réinterroger les élus sur la manière de gérer ce nouvel ensemble. Aussi, 7 pôles territoriaux ont été institués afin de maintenir des liens de proximité.

LE BUREAU EXÉCUTIF

Il est composé du Président, des Vice-présidents et de 6 autres membres permanents élus par le Conseil communautaire.

Le bureau exécutif est chargé de :

- › **Valider la stratégie communautaire de développement.**
- › **Faire un point sur l'état d'avancement des travaux réalisés en commissions de travail.**
- › **Proposer les points à inscrire aux conseils communautaires.**
- › **Suivre l'exécution des décisions du Conseil Communautaire.**
- › **Faire le point sur le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération (affaires courantes).**
- › **Étudier les sollicitations reçues à la Communauté d'Agglomération.**
- › **une fonction délibérative : le Bureau exécutif peut avoir délégation du Conseil Communautaire pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le Conseil de Communauté d'Agglomération. Un rendu des décisions prises dans le cadre de cette délégation est diffusé aux conseillers communautaires avec les documents préparatoires du Conseil communautaire suivant et un rendu en est fait en séance du Conseil.**

Le Président :

- › **Joël LE JEUNE :**
*Maire de Trédrez-
Locquémeau*

15 Vice-présidents :

- › **André COENT**
Commission n°1 : Affaires générales,
projets et finances
Maire de Plouzélambre
- › **Paul LE BIHAN**
Commission n°3 : Eau et
assainissement, déchets, voirie
Maire de Lannion
- › **Erven LEON**
Commission n°2 : Économie, emploi,
enseignement supérieur, recherche,
formation et innovation
Maire de Perros-Guirec
- › **Claudine FEJEAN**
Commission n°4 : Habitat, cadre de
vie, foncier, déplacements
Adjointe au maire de Lannion
- › **Maurice OFFRET**
Commission n°7 : SCoT et urbanisme
Maire de Cavan
- › **Patrice KERVAON**
1^{er} vice-président du CIAS : Action
sociale et politique de la ville
Adjoint au maire de Lannion

- › **Jean-Claude LAMANDE**
Commission n°5 : Economie agricole,
aménagement de l'espace rural,
environnement et énergie
*Adjoint au maire de Plestin-les-
Grèves*
- › **Arnaud PARISCOAT**
Commission n°8 : Pays du Trégor et
animation territoriale
*Adjoint au maire de La Roche-
Derrien*
- › **Delphine CHARLET**
Commission n°6 : Sports, loisirs,
culture et équipements structurants
Adjointe au maire de Lannion
- › **Paul DRONIOU**
Office de Tourisme Communautaire
Maire de Trégastel
- › **Christian LE FUSTEC**
Énergie
Conseiller municipal de Plouaret
- › **Loïc MAHE**
Économie maritime
Maire de Pleubian
- › **François BOURIOT**
Finances
Maire de Trélévern
- › **Alain FAIVRE**
Eau et assainissement
Maire de Trébeurden

- › **Guirec ARHANT**
Patrimoine culturel et touristique
Maire de Tréguier

6 Membres permanents :

- › **Hervé GUELOU**
SEM Lannion-Trégor
Maire de Plufur
- › **Jean-François LE GUEVEL**
Numérique et coopération
décentralisée
Maire de Caouënnec-Lanvézéac
- › **Pierrick ROUSSELOT**
Sports
Maire de Saint-Quay-Perros
- › **Bernadette CORVISIER**
Déplacements
Adjointe au maire de Lannion
- › **François PRIGENT**
Déchets
Maire de Lanvellec
- › **Frédéric LE MOULLEC**
Habitat
*Conseiller municipal de Pleumeur-
Gauthier*

Le bureau exécutif



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé des Membres du Bureau exécutif, des Maires des communes et de conseillers spéciaux, le Bureau communautaire a pour mission principale une fonction de réflexion, d'avis et de proposition pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la Communauté d'Agglomération, et sur les dossiers importants soumis au Conseil Communautaire.

Les conseillers communautaires ayant des responsabilités particulières :

- | | | |
|--|--|--|
| > Gervais EGAULT
Enseignement supérieur et recherche
<i>Maire de Louannec</i> | > Germain SOL-DOURDIN
Espaces naturels
<i>Maire de Coatascorn</i> | > Marcel TURUBAN
Personnes âgées
<i>Maire de Lézardrieux</i> |
| > Jean-Yves LE GUEN
Commerce, artisanat et économie sociale et solidaire
<i>Adjoint au Maire de Minihy-Tréguier</i> | > Monique GAREL
Manifestations culturelles et touristiques
<i>Adjointe au maire de Penvénan</i> | > Michelle PRAT-LE MOAL
EHPAD du Gavel
<i>Adjointe au maire de Trébeurden</i> |
| > Pierre TERRIEN
Pôle Phoenix à Pleumeur-Bodou
<i>Maire de Pleumeur-Bodou</i> | > Patrick L'HEREEC
Langue Bretonne et urbanisme
<i>Maire de Plounérin</i> | > Françoise NIHOARN
CISPD
<i>Adjointe au maire de Pleumeur-Bodou</i> |
| > Jean-François LE GALL
Voirie
<i>Maire de Loguivy-Plougras</i> | > Jean-Yves KERAUDY
Politiques Contractuelles
<i>Conseiller municipal de Perros-Guirec</i> | > André LE MOAL
Animation Santé
<i>Maire de Pommerit-Jaudy</i> |

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Composées des conseillers communautaires et de conseillers municipaux, elles regroupent les grands domaines d'action de la communauté. Ces commissions de travail sont à l'initiative de tous les dossiers et projets portés par l'Agglomération.

Elles sont au nombre de 8 et s'organisent de la façon suivante :

- > **Commission n° 1 - Affaires générales, projets et finances**
- > **Commission n° 2 - Économie, emploi, enseignement supérieur, recherche, formation et innovation**
- > **Commission n° 3 - Eau et assainissement, déchets ménagers, voirie**
- > **Commission n° 4 - Habitat, cadre de vie, foncier, foncier et déplacements**
- > **Commission n° 5 - Économie agricole, aménagement de l'espace rural, environnement et énergie**
- > **Commission n° 6 - Sport, loisirs, culture, équipements structurants**
- > **Commission n°7 - SCoT et Urbanisme**
- > **Commission n°8 - Pays du Trégor et animation territoriale**

À noter que, sur décision du Conseil communautaire du 3 janvier 2017, des conseillers municipaux, non conseillers communautaires, participent aux commissions de travail communautaires. Cette participation est en fait réservée aux communes comptant un ou deux conseillers communautaires afin que ces dernières puissent être mieux représentées au sein des commissions.

Au total, ils sont 67 conseillers municipaux à participer aux réunions.

Par ailleurs, des membres du Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté participent également à ces commissions thématiques, soit 15 membres.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté a poursuivi en 2016 sa participation aux travaux de la collectivité sur plusieurs volets :

- › **La préparation d'un avis et de contributions sur deux axes importants du projet de territoire, avec le soutien de l'ADEUPa : l'accessibilité, en particulier pour faciliter les relations entre le territoire de LTC et le nord Finistère, ainsi que la définition des contours d'une politique sportive d'intérêt communautaire ;**
- › **La participation aux réunions des 6 commissions mises en place par LTC, à raison d'un à deux référents du Conseil de Développement par commission.**

Le Conseil de développement a participé en 2016 aux travaux d'actualisation du Projet de Territoire de l'agglomération (Comité de pilotage « Fusion »), en prévision de l'intégration en 2017 des Communautés de Communes du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

Le Conseil de développement a également contribué aux réunions du Comité de pilotage « Contrat de territoire et Pacte Financier et Fiscal », qui a finalisé ses travaux au premier trimestre 2017 et a notamment permis l'adoption d'un nouveau Pacte Financier et Fiscal et d'un nouveau Guide des Aides par le Conseil Communautaire en avril 2016.

Le Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté était initialement composé d'un nombre réduit de membres du Conseil de développement du Pays du Trégor-Goëlo, la coopération ayant été formalisée par la signature d'une charte de partenariat dédiée. En septembre 2016 a été décidée la dissolution du Pays du Trégor-Goëlo et le transfert de ses missions ainsi que de son équipe technique à la nouvelle

communauté d'agglomération LTC au 1^{er} janvier 2017, en raison de la coïncidence des périmètres du nouvel EPCI et du Pays. Au vu de cette évolution, la relation entre LTC et le Conseil de développement est amenée à évoluer. Il est donc prévu de passer à un Conseil de développement unique pour le nouveau territoire, et de créer une nouvelle commission de travail LTC « Pays du Trégor et animation territoriale », afin de permettre un dialogue régulier entre les élus et les représentants du Conseil de développement.

En parallèle, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a travaillé en 2016 dans sa nouvelle configuration. Pour rappel, les commissions consultatives de la communauté d'agglomération avaient été réorganisées fin 2015 : les trois anciennes commissions (assainissement, déchets, transports) avaient fusionné en une seule, le conseil de développement composant le collège des structures associatives et socio-professionnelles. Un collège de personnes qualifiées avait par ailleurs été créé pour associer des structures spécialisées sur ces thématiques données.

Au cours de l'année 2016, la CCSPL s'est réunie à trois reprises et a pu examiner les points suivants :

- › **Le nouveau règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;**
- › **L'état d'avancement du Plan Climat Air Énergie Territorial et du Plan de Déplacements ;**
- › **Le Schéma directeur d'accessibilité (SDA) des services de transport et son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;**
- › **Les rapports annuels des services de transport et accessibilité, de collecte et de traitement des déchets ménagers, d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées.**

LES PÔLES TERRITORIAUX

Compte-tenu de la configuration géographique de la Communauté d'agglomération, le Conseil communautaire a décidé de structurer le territoire communautaire en pôles afin de maintenir des liens de proximité. Un bilan de cette structuration sera opéré en fin d'année 2017 afin d'en mesurer la pertinence, l'efficacité et/ou les adaptations à apporter.

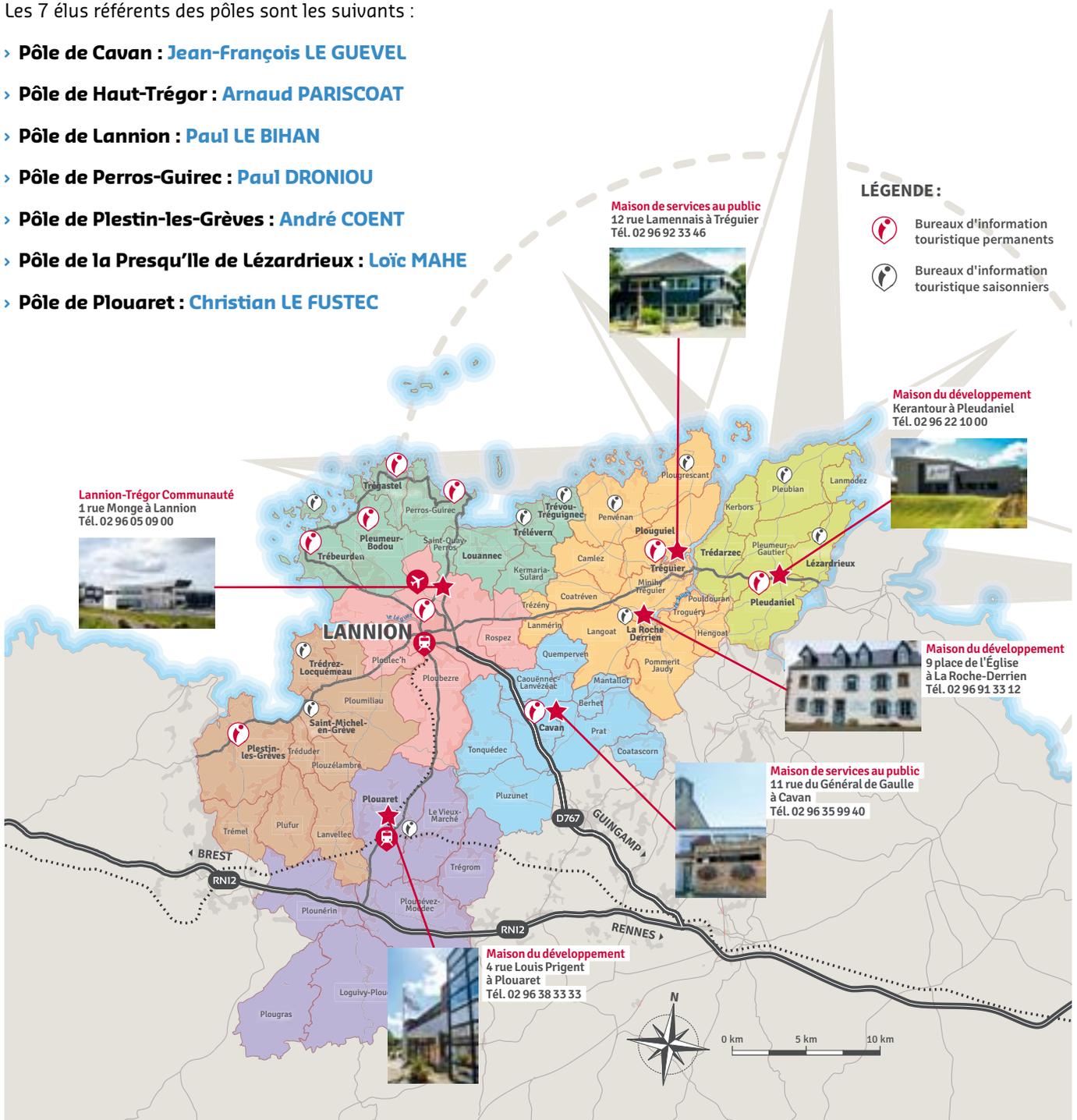
Le pôle territorial a vocation à être un lieu d'échange et d'informations ainsi qu'un lieu de consultation pour toutes les politiques dites territorialisées que l'agglomération sera amenée à réaliser.

Aussi, des commissions (3 réunions par an) et conférences territoriales (2 réunions par an au moment du rapport d'activité et du rapport d'orientation budgétaires) sont programmées à l'échelle de chaque pôle afin de maintenir la mobilisation des élus.

Pour chaque pôle territorial, un élu référent a été désigné par le Président de l'agglomération. Le Vice-président en charge de la commission n° 8 « Pays du Trégor et animation territoriale », Arnaud PARISCOAT, appuie le Président quant à l'animation générale des pôles.

Les 7 élus référents des pôles sont les suivants :

- **Pôle de Cavan : Jean-François LE GUEVEL**
- **Pôle de Haut-Trégor : Arnaud PARISCOAT**
- **Pôle de Lannion : Paul LE BIHAN**
- **Pôle de Perros-Guirec : Paul DRONIOU**
- **Pôle de Plestin-les-Grèves : André COENT**
- **Pôle de la Presqu'île de Lézardrieux : Loïc MAHE**
- **Pôle de Plouaret : Christian LE FUSTEC**



2016, UNE FUSION AU FIL DES MOIS POUR UN TRÉGOR UNI

Février 2016

11 février : 1^{er} Comité de pilotage (composé des 60 Maires et des Membres des Bureaux non maires) sonnait le démarrage officiel du projet de fusion bien que le projet ne soit encore entériné par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI). À l'ordre du jour : définition de la méthode ainsi qu'un calendrier de travail, d'un projet de territoire devant servir de ciment pour la construction de la nouvelle communauté.

Mars 2016

10 mars : 2^e Comité de pilotage abordant les points principaux suivants : Projet de territoire, Projet de statuts, Règlement intérieur et gouvernance ainsi que le volet Ressources humaines : méthodologie et calendrier.

29 mars : Arrêté préfectoral portant sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) des Côtes d'Armor programmant la fusion de trois Communautés du Trégor.

Avril 2016

21 avril : 3^e Comité de pilotage pour poursuivre la réflexion sur les principaux chantiers : Projet de territoire, Projet de statuts, Règlement intérieur et gouvernance.

29 avril : Arrêté préfectoral portant projet de périmètre.

Mai 2016

19 mai : 4^e Comité de pilotage pour, entre autres, poursuivre le travail sur le projet de règlement intérieur et de gouvernance, étudier la compétence urbanisme et aborder l'étude financière et fiscale de la fusion.

Juin 2016

16 juin : 1^{re} Assemblée plénière conviant l'ensemble des conseillers communautaires des trois communautés et des membres du Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté afin de faire un bilan d'étape sur les chantiers engagés par le Comité de pilotage.

Juillet 2016

15 juillet : date butoir pour se prononcer sur le projet de périmètre : sur les 60 communes, 56 ont émis un avis favorable.

Septembre 2016

1^{er} septembre : 5^e Comité de pilotage portant sur le Projet de statuts, la compétence développement économique au 1^{er} janvier 2017, les modalités de désignation des conseillers communautaires et le Pacte fiscal et financier.

12 septembre : Arrêté préfectoral portant sur la création de la communauté d'agglomération Lannion-Trégor Communauté issue de la fusion de LTC et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

Octobre 2016

6 octobre : 6^e Comité de Pilotage portant sur le Projet de règlement intérieur et gouvernance, le service instruction des Autorisations du Droit des Soils (ADS) et le Pacte fiscal et financier.

Novembre 2016

10 novembre : 7^e Comité de Pilotage portant sur le Schéma de Cohérence Territoriale, le projet de règlement intérieur, les Ressources Humaines, les MSAP et Maisons du développement, le guide des aides financières et les ressources des budgets 2017.

22 novembre : Arrêté préfectoral fixant le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de Lannion-Trégor Communauté.

Décembre 2016

8 décembre : 2^e Assemblée plénière afin de faire le point sur la gouvernance (instances de la nouvelle communauté en vue des 1^{ers} conseils communautaires de janvier 2017) et les finances.

15 décembre : approbation par arrêté préfectoral des compétences de la nouvelle communauté.

Janvier 2017

1^{er} janvier : fusion de la Communauté d'agglomération de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

3 janvier : 1^{er} Conseil Communautaire de la nouvelle communauté d'agglomération : installation puis élection du Président et des membres du bureau exécutif.

TRANSFORMER NOS RESSOURCES EN RICHESSE

LAKAAT AN DANVEZIOÙ A ZO GANIMP DA VEZAÑ PINVIDIGEZHIOÙ

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2016 aura été marquée par une reprise d'activité générale, ressentie à de nombreux niveaux : acquisitions externes par des entreprises trégorroises, levées de fonds, augmentation de ventes de terrains et de bâtiments, ainsi que des locations.

1.1 L'IMMOBILIER INDUSTRIEL LOCATIF

Faits marquants en 2016

- › Livraison de l'hôtel d'entreprises de Rospez
- › Livraison de l'hôtel d'entreprises Espace Pascal à Lannion
- › Extension en cours de l'hôtel d'entreprises Bourseul 2 à Lannion
- › Requalification et vente de l'Espace Galilée à Lannion
- › Étude requalification 11, rue Pascal à Lannion
- › Étude et lancement des travaux de la tour de fibrage (Photonics Park)

Perspectives 2017

- › Livrer les hôtels d'entreprises de Rospez et de Bourseul 2 à Lannion
- › Céder les hôtels d'entreprises Trégastel et Plestin-les-Grèves
- › Acquérir et requalifier les bâtiments ATPS et Rousseau à Lannion
- › Livrer le pôle médico-social de Pleudaniel
- › Lancer les études de requalification de la friche industrielle de Minihy-Tréguier
- › Étudier l'extension de l'atelier-relais agroalimentaire de Beg ar C'hra

Chiffres clés 2016

LTC

- › 135 000 m² - 230 locataires
- › 90% remplissage
- › 108 transactions en 2016 contre 97 en 2015 (hors renouvellements)
- › 3 677 102 € HT de loyers facturés contre 3 520 000 € HT en 2015
- › Budget d'investissement 4 634 274 € HT

CCHT

- › 7 locataires - 2 476 m²

CCPL

- › 7 locataires - 1 835 m²





1.2 LES ESPACES D'ACTIVITÉS

Faits marquants en 2016

- › Requalification de l'espace d'activités de Kerbiquet à Cavan
- › Requalification de l'espace d'activités de la Croix Rouge à Ploumilliau

Perspectives 2017

- › Requalifier l'espace d'activités du Châtel à Plestin-les-Grèves
- › Requalifier l'espace d'activités de Kerscavet à Lézardrieux
- › Étendre l'espace d'activités de Kergadic à Perros-Guirec



Chiffres clés 2016

LTC

- › **363** ha de surface totale
dont 34 ha de surface disponible
114 ha d'extension possible
- › **1** vente : **2 231 m² / 80 316,00 € HT**

CCHT

- › **69** ha de surface totale
dont 3,5 ha de surface disponible
- › **30,5** ha d'extension possible
- › **3** Ventes : **3 083 m² / 17 391,50 € HT**

CCPL

- › **22** ha de surface totale
dont 2,5 ha de surface disponible
- › **1,5** ha d'extension possible
- › **1** Vente : **6 632 m² / 33 160,00 € HT**



1.3 LE SOUTIEN À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

Faits marquants en 2016

- › Reprise de la société Quantaflow par Eco compteur et de Quantel par Keopsys
- › Ekinops lève 7,8 M€ et Apizee 1 M€ auprès d'investisseurs en capital risque
- › Lannion, 2^e ville de Bretagne dans le dépôt de brevets
- › Nokia conforte son site de Lannion (30 M€ d'investissements)
- › Boréal reconnu à l'international (prix du voilier européen au salon de Dusseldorf)
- › Actility, start-up française de l'année (prix Ernst & Young)
- › Création de 8 start-ups
- › Lancement du projet Maison de l'Entreprise

Chiffres clés 2016

LTC

- › **770 934 €** de subvention au profit d'associations à vocation économie et emploi (540 719 € éco et 230 215 € emploi)

CCHT

- › Aide à La Trécoroise : **6 709,50 €** d'avance remboursable + **3 000 €** par emplois créés (limité à 3 emplois) d'ici 2019

Perspectives 2017

- › Labelliser Photonics Bretagne « Centre de Recherche Technologique »
- › Lancer les études relatives au projet Maison de l'Entreprise
- › Aider à l'investissement immobilier : ATOC, Lannion Carrosserie et Carrosserie Connan
- › Accompagner Nokia dans le centre mondial en cybersécurité

1.4 LES FILIÈRES

Faits marquants en 2016

- › Lancement des études relatives à la construction d'une tour de fibrage (Photonics Park)
- › Renforcement de la démarche French Tech Brest Plus (3 candidats à Ouest Start ups, lancement du Ticket to Pitch, structuration du financement et de la gouvernance)

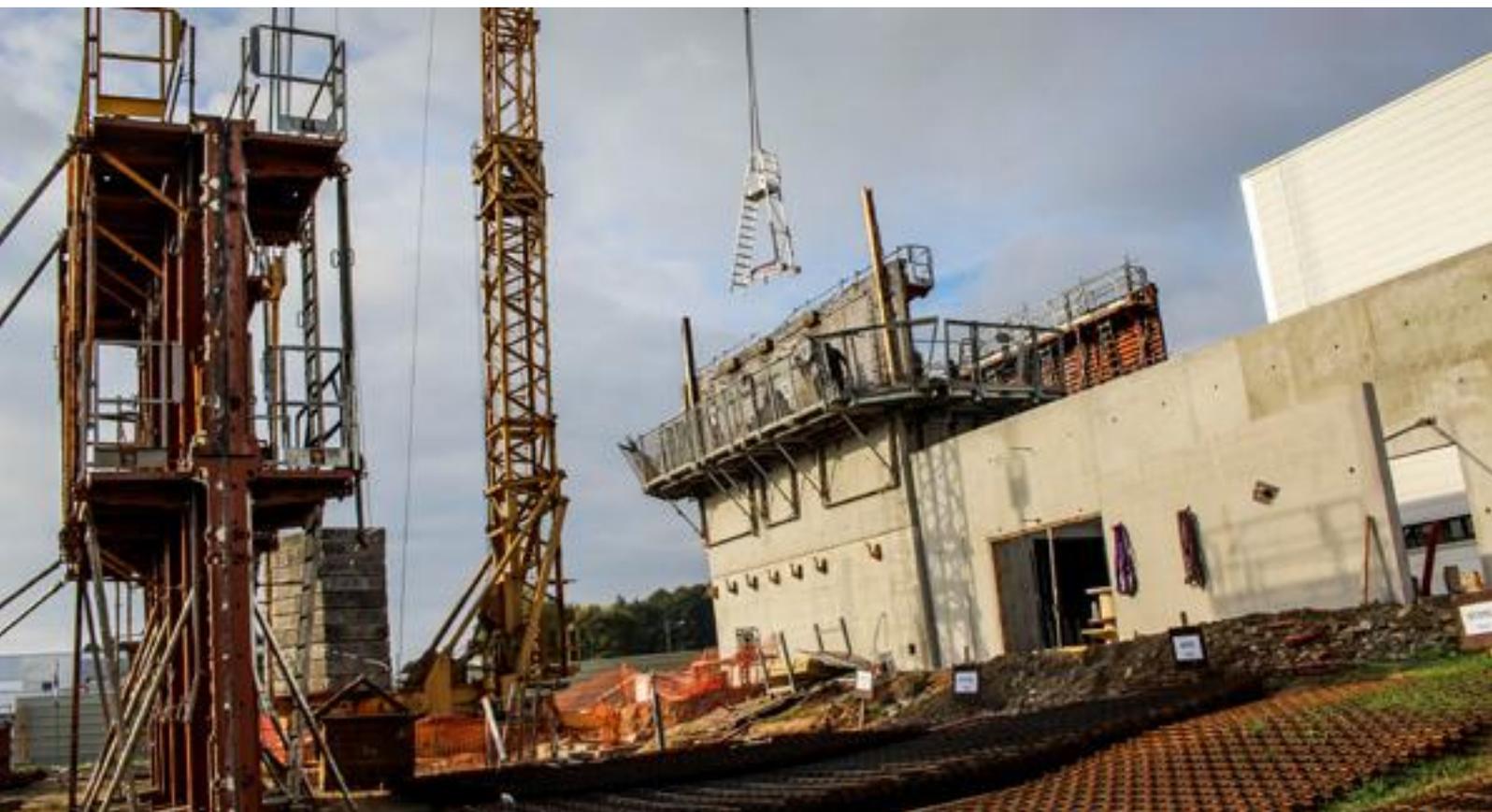
Perspectives 2017

- › Réceptionner le « Photonics Park »
- › Accompagner l'activité commerciale : CDAC (FNAC et Rusquet Sud), le travail dominical
- › Redéfinir l'interaction entre Région / LTC sur l'axe économique et faire évoluer le Guide des aides LTC
- › Soutenir la création ou la reprise de commerces (Pleubian, Trévou-Tréguignec), de structures ESS

Chiffres clés 2016

LTC

- › **257 855 €** de subventions aux projets collaboratifs de pôles
- › **37 500 €** de soutien à la French Tech Brest Plus
- › **75 000 €** d'aides aux infrastructures maritimes (cale de Pors-Kamor à Perros-Guirec)
- › **61 362 €** d'aides pour la création / reprise de derniers commerces
- › **4 CDAC** accordées (Cycles Le bon (Ploulec'h), Brico-Cash (Ploulec'h), Intersport (Saint-Quay Perros), Lidl (Plestin-Les-Grèves)
- › **5 000 €** de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire (création de Inter'ESS)



1.5 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Faits marquants en 2016

- › Obtention du label Campus des Métiers et des Qualifications
- › Ouverture de la formation Prépa ATS au lycée Le Dantec
- › Livraison de l'Espace Vie Etudiant de l'IUT
- › Ouverture de la plateforme de formation FTTH au lycée le Dantec
- › Réalisation de travaux d'adaptation de locaux pour la licence professionnelle du Lycée Le Dantec
- › Ouverture de la formation crêpier/pizzaïolo par le Greta



Chiffres clés 2016

LTC

- › Contrat Plan État Région : soutien de LTC de **1 098 500 €** sur une enveloppe totale de **10 070 000 €**
- › CODESUP : **150 000 €** par an de soutien aux établissements d'enseignement supérieur
- › Cofinancement de deux bourses doctorales : **30 000 €** par an sur 3 ans
- › Soutien à PEPITE (entrepreneuriat étudiant) : **4 500 €** de subvention



Perspectives 2017

- › Capitaliser sur la labellisation « Campus des Métiers et des Qualifications » et notamment sur les thématiques Cyber, Internet des objets et photonique
- › Labelliser une formation de l'IUT « Grande École du Numérique » et ouvrir une Licence professionnelle développement web à l'IUT
- › Travailler avec le lycée Savina sur une ouverture de Licence Professionnelle « Métiers du Design » et soutenir la biennale du design
- › Développer les interactions entre agriculture et numérique avec le lycée de Pommerit-Jaudy
- › Proposer une maîtrise d'ouvrage déléguée pour la rénovation thermique de l'IUT (4M€)
- › Accompagner la chaire Cybersécurité de l'IUT de Lannion
- › Suivre la contractualisation du CPER 2015-2020, incluant des travaux de rénovation à l'IUT, des travaux d'adaptation au CROUS, un soutien à la recherche photonique, numérique et cybersécurité

1.6 LE NUMÉRIQUE

Faits marquants en 2016

- › Poursuite du déploiement FFTH sur la commune de Lannion par l'opérateur de réseaux Orange
- › Démarrage du déploiement FFTH sur les communes de Caouënnec-Lanvézéac, Quemperven et Tonquédec (Z002) par l'opérateur de réseaux Mégalis Bretagne THD

Chiffres clés 2016

- › **6 771** logements sur la ville de Lannion déployés soit plus de 51 %
- › **4 192** logements en cours de déploiement sur la Z002

Perspectives 2017

- › Déployer la fibre sur Convent Vraz (Minihy-Tréguier) et Kerantour (Pleudaniel)
- › Étudier les critères de priorisation de la phase 2 de déploiement FFTH par Mégalis et travailler à la redéfinition des découpages par SRO
- › Définir les sites prioritaires : zones d'activités, hôpitaux, ...





1.7 L'ANIMATION ET LA PROMOTION

Faits marquants en 2016

- › Participation au salon des Entrepreneurs et salon de l'immobilier d'entreprise (Simi) à Paris
- › Organisation de l'évènement « Lannion, Business Friendly ! »
- › Participation aux colloques « Cap sur l'innovation bleue », « Smart-Agri », « Tourisme et Numérique »
- › Forum étudiants-entreprises
- › Participation à la campagne « Tout vivre en Côtes d'Armor »

Perspectives 2017

- › Mettre en ligne un site internet dédié à l'économie : Entreprendre à Lannion-Trégor
- › Développer la prospection économique et poursuivre les actions de promotion sur les salons
- › Actualiser les plaquettes à vocation économique
- › Mettre en application des terrains de jeu de l'innovation : Telimed et Cleode à l'EPADH du Gavel, VoxPass (transcription de comptes rendus de réunion)

Chiffres clés 2016

- › **420** acteurs économiques réunis lors du « Lannion, Business Friendly »
- › **43** contacts rencontrés lors du Simi (promoteurs, investisseurs, prestataires de service...)



1.8 L'EMPLOI

Faits marquants en 2016

- › Jusqu'en 2016, l'association Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays de Trégor-Goëlo œuvrait en faveur de l'emploi sur le territoire communautaire. Cette association est aujourd'hui dissoute. Un manque est alors apparu. Lannion-Trégor Communauté a donc souhaité reprendre une partie des actions menées en créant un poste dédié à l'emploi



Perspectives 2017

- › Suivre les actions et groupements à vocation emploi (CDEF, CTEF, COEF, CTA, GLEF,...)
- › Accroître les relations avec les associations à vocation emploi et avec les SIAE : Pôle Emploi, DIRECCTE, Région Bretagne, Mission locale, Cap Emploi, ...
- › Élaborer une politique d'insertion par l'emploi à travers la promotion et le suivi des clauses sociales dans la commande publique





2. DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2.1 L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

2016 est encore une année d'évolution pour l'Office de Tourisme Communautaire puisque dans le cadre de la mise en place de l'Entente Touristique Trégor Côte de Granit Rose réunissant Lannion-Trégor Communauté et les Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux, l'association Pays touristique a été dissoute et l'équipe de trois personnes ainsi que les actions sont maintenant portées par l'OTC. Au niveau de l'activité, 2016 est en léger repli par rapport à 2015 qui avait été une année exceptionnelle avec les marées du siècle, le village préféré des français, ... et reste donc une très bonne année. Par contre, on observe une baisse significative des visiteurs étrangers à cause des attentats, des conflits sociaux...

Cependant ces tendances sont nationales et régionales.

C'est également ce qui a été observé au niveau de l'Office de Tourisme Communautaire et des Offices de Tourisme de Trégor Côte d'Ajuncs et de la Presqu'île de Lézardrieux. 2016 a aussi été l'année de préparation de la fusion entre Lannion-Trégor Communauté et les Communautés de Communes du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux ce qui s'est traduit également au niveau des Offices de Tourisme. Ainsi, l'Office de Tourisme Communautaire de LTC version 2016 sera conservé et étendra son périmètre à 59 communes puisque Perros-Guirec a fait le choix de maintenir un Office de Tourisme communal en tant que Station Classée.

Toutes les informations suivantes concerneront donc les trois Offices de Tourisme réunis.

Faits marquants en 2016

- › Intégration du Pays Touristique au sein de l'Office de tourisme Communautaire
- › Création de l'association « Route des Arts et des Saveurs » > 73 membres
- › Ouverture du nouveau site web de l'OTC, 1^{er} aux Trophées de la Communication 2016
- › Élargissement du dispositif « Pots d'Accueil » destinés en particulier à la clientèle britannique > 45 pots pour environ 3000 personnes
- › Déploiement du « wifi territorial » dans tous les Bureaux d'Informations Touristiques permanents > 22 550 connexions
- › Réalisation de la Bourse d'échange de documentation dès le 1^{er} avril > 60 partenaires et 230 visiteurs
- › Forte progression des ventes Pass Parc du Radôme > +11.5% et presque 16 000€ de CA
- › Expérimentation de « packages » Festival (Fête du Léguer, Festival de l'Éstran et de Lanvellec) > bel effet vitrine
- › Renouvellement de la marque Qualité Tourisme pour l'OTC

Perspectives 2017

- › Élargissement de l'Office de Tourisme Communautaire à 59 communes
- › Mise en place d'un nouveau Comité de Direction (élus et socioprofessionnels)
- › Intégration des équipes et réorganisation en 4 services : Accueil/Information, Promotion/Communication, Partenariats/Commercialisation et Support
- › Définition d'une nouvelle stratégie 2018-2020
- › Élargissement du classement Catégorie 1 au nouveau périmètre



Chiffres clés 2016

- › **827** partenaires
- › **293 067** visiteurs
- › **123 386** demandes traitées
- › **5** animations gérées par les Offices de Tourisme pour presque **20 000** participants
- › **9** salons pour **323 000** visiteurs



Zoom sur

LE FORUM DE LA MER

Complexe Aquatique unique dans un site exceptionnel, le Forum de Trégastel situé sur la plage du Coz-Pors face aux chaos granitiques de l'île Ronde, vous accueille toute l'année.

On peut profiter de la beauté du site et de la vue imprenable sur la mer, avec la promesse de vivre un réel moment de détente et de bien-être.

Eau de mer à 30°, parcours thalasso-tonique, banquette et jets massants, rivière à contre-courant, bain chaud... tout est fait pour passer un bon moment.

Également équipé d'une salle de cardio-fitness face à la mer, les plus sportifs peuvent s'y retrouver.

Enfin, pour la relaxation, on y trouve saunas, hammams, tépidarium, jacuzzi et une salle de repos avec tisanderie.

Avec environ 150 000 entrées par an, le Forum de la Mer est un des principaux équipements de loisir de la Destination Bretagne-Côte de Granit Rose et bien au-delà.

Accompagné par l'Office Communautaire de Tourisme, le Forum de la Mer a obtenu la marque Qualité Tourisme en 2016 ce qui vient récompenser les efforts de cet équipement dans l'écoute, l'accueil et la satisfaction de ses clients.



2.2 L'AQUARIUM MARIN DE TRÉGASTEL

Sous les chaos de granit rose, l'Aquarium marin de Trégastel dévoile les secrets de la vie sous-marine des mers de Bretagne, diversifiée, colorée et surprenante. Les milieux de vie des espèces sous-marines bretonnes sont recréés en trois univers distincts : la zone des Embruns présentant la vie sur le haut de plage, celle des Marées, celle des Profondeurs. Dans les bassins, les visiteurs retrouvent la faune emblématique de la Manche. Ils peuvent également observer des espèces peu visibles à l'œil du promeneur, dont les hippocampes, gorgones, spirographes et anémones-tomate. L'Aquarium marin propose également des expositions, des sorties estran et algologie, une chasse aux œufs de raies, ainsi que des visites guidées.

Rappel des missions de l'Aquarium Marin de Trégastel :

- › Présentation d'espèces vivantes au public
- › Accueil du public individuel et groupes
- › Éducation à l'environnement
- › Mission scientifique

Faits marquants en 2016

- › 3 expositions thématiques permettant de compléter la visite de l'aquarium : « Coquillages et poissons naturalisés de Bretagne », « À la découverte des mondes sous-marins », « Photos sous-marines du concours photo de l'aquarium »
- › Organisation de visites guidées : découverte de l'Estran, sorties Algologie, Sorties « laisse de mer »
- › Concours de photos sous-marines plébiscité par de nombreux photographes et un jury composé de professionnels du monde de la Mer

Chiffres clés 2016

- › **50 202** visiteurs en 2016
- › **324 886** euros de chiffre d'affaires (82% en billetterie, 18% en boutique)

Perspectives 2017

- › Installer le pompage en mer
- › Acquérir du foncier pour la réalisation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite
- › Présenter l'exposition « Écologie marine » avec ArmorScience et acquisition de l'exposition « Pêche à pied » (Lucie Papin)





LE PLANÉTIARIUM DE BRETAGNE

Équipement à vocation touristique, culturelle et scientifique, le Planétarium propose des projections animées permettant la découverte de l'astronomie et de l'espace, et plus généralement de sujets de vulgarisation scientifique. Il possède une salle hémisphérique de 280 places, avec un système vidéo de très Haute Définition. Il fait partie du Pôle Culture Scientifique Régional et, à ce titre il est identifié comme établissement majeur de la culture scientifique en Bretagne.

Vitrine remarquable de l'approche scientifique du Parc du Radôme, le Planétarium prend place au sein d'un environnement touristique et ludique singulier. Un succès durable qui fait de cette structure l'un des cinq meilleurs planétariums de France. Le Planétarium de Bretagne est géré par un syndicat mixte dans lequel l'agglomération est partenaire à parts égales avec le Conseil Départemental.

Faits marquants en 2016

- › 1 nouveau spectacle enfant
- › Observation du transit de Mercure devant le Soleil
- › Succès de l'école d'Astronomie
- › Obtention du label Marque Bretagne
- › Organisation de la Fête de la Science sur le département
- › Poursuite du plan d'investissement

Perspectives 2017

- › Réaménager l'espace de visite du Planétarium : accueil, boutique et fresque permanente
- › Présenter un nouveau spectacle au public : « Mondes lointains, Vie extraterrestre »
- › Piloter la Fête de la Science au niveau départemental
- › Suivre la fin de la mission Cassini autour de Saturne et organiser un événement pour cette occasion

Chiffres clés 2016

- › **38 000** visiteurs en 2016
- › **461 565 €** de dépenses de fonctionnement pour 540 992 € de recettes de fonctionnement
- › Gestion de la maintenance du système de projection en régie permettant une économie de fonctionnement annuelle de l'ordre de **30 000 €**



CONNECTER LE TERRITOIRE

KEVREAÑ AN TIRIAD



1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

1.1 LE SCHÉMA ROUTIER COMMUNAUTAIRE

Le schéma routier communautaire de Lannion-Trégor Communauté, défini en 2014, a pour objectifs d'améliorer et de faciliter les circulations internes et externes au territoire : accessibilité entre Lannion et la RN12 au sud et à l'ouest, accessibilité de la gare et de l'hôpital de Lannion.

Faits marquants en 2016

- › En lien avec le schéma de référence du centre-ville de Lannion (Lannion 2030), réalisation d'une étude de faisabilité sur le projet de pont aval sur le Léguer



Perspectives 2017

- › Lancer le concours de maîtrise d'œuvre pour le pont aval sur le Léguer
- › Réaliser des études de tracé sur le contournement de Ploubezre



1.2 LA VOIRIE ET LES ESPACES VERTS

Le service voirie / espaces verts a réalisé de nombreux chantiers pour les communes du territoire et pour différents services de l'agglomération.

Faits marquants en 2016

- › Terrassement pour conteneurs enterrés
- › Création et extension de réseaux d'eau pluviale
- › Réalisation de travaux de gravillonnage sur voiries et parkings (point-à-temps et enduits superficiels)
- › Aménagement de trottoir (sablage et enrobé)
- › Entretien des espaces extérieurs (balayage, épareuse, tonte, désherbage...)
- › Réaménagements de diverses déchetteries (voirie et paysagers)
- › Requalification d'espaces d'activités et les abords de bâtiments du parc immobilier locatif (aménagement paysagers)
- › Obtention du Trophée Zéro Phyto attribué par la Région Bretagne dans le cadre de sa politique de reconquête de qualité de l'eau (reconnaissance de la non utilisation de produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts de LTC depuis 2008)



Chiffres clés 2016

- › 986 000 € de travaux facturés
- › Prestations pour 18 collectivités



Zoom sur

LE SCOT

Le Syndicat mixte s'emploie à mettre en œuvre des orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) approuvé en mars 2013, en aidant les Communes à lancer leur procédure de mise en compatibilité, et en faisant vivre les outils d'animation prévus :

- › Les Rencontres du SCoT, qui permettent de suivre les évolutions du droit et les nouvelles pratiques de l'aménagement,
- › Des visites d'opérations exemplaires, qui permettent de bien identifier les bonnes questions à se poser avant de réaliser son projet, les bonnes pratiques à intégrer, les écueils à éviter,
- › Un conseil technique et juridique personnalisé aux Communes,
- › Un observatoire complet, Gouzidig, qui réunit l'ensemble des connaissances existantes sur le Trégor, et permet de mesurer au fil de l'eau l'atteinte des objectifs du schéma.
- › Des outils pédagogiques pour se mettre à l'aise avec la pratique de l'urbanisme, le Mémo de l'aménagement et du Trégor et le cycle de formation Quesaco.

L'année 2016 a également permis de poursuivre le travail d'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale. Le Syndicat mixte a avancé sur les travaux d'études préalables et a organisé une série d'échanges sur les sujets-clefs. À noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, Lannion-Trégor Communauté est l'autorité compétente en charge du Schéma de Cohérence Territoriale puisqu'il y a dorénavant concordance entre le périmètre dudit schéma et celui de l'Agglomération.



2. DÉPLACEMENTS

Le service transports a travaillé à adapter ses services à l'échelle du nouveau territoire et à améliorer ses services existants, dans le cadre d'un nouveau plan de déplacements.

2.1 TRANSPORTS URBAINS, INTERURBAINS ET SCOLAIRES

Faits marquants en 2016

- › Élaboration du plan de déplacements
- › Essai d'une ligne rurale entre Lannion et Plougras
- › Transfert de la ligne 15 le 01/08
- › Création des lignes D et E
- › Transfert des lignes scolaires Côte de Granit Rose
- › Renouvellement d'un bus
- › Nouvelle charte graphique

Chiffres clés 2016

- › Budget **2,5 M€ HT**
- › **380 000** passagers par an
- › **1 380** élèves transportés
- › **15** véhicules

Perspectives 2017

- › Adopter le plan de déplacements
- › Renouveler le marché de la ligne 30
- › Lancer une réflexion sur le covoiturage de proximité
- › Mettre en place d'un nouveau logiciel pour la plateforme relations usagers
- › Permettre les inscriptions en ligne des scolaires



2.2 TRANSPORTS À LA DEMANDE

Faits marquants en 2016

- › Réservations Mobili TILT et TAD Cavan prises par la Plateforme Relations Usagers
- › Réflexion sur les conditions d'éligibilité au service
- › Nouveaux noms et nouvelle charte graphique

Perspectives 2017

- › Développer Mobili TILT sur les 60 communes
- › Développer Taxi TILT sur les pôles de Plouaret, Plestin-Les-Grèves, Cavan, Tréguier et Lézardrieux
- › Faire l'acquisition de deux véhicules PMR pour le service Mobili TILT



L'AÉROPORT DE LANNION - CÔTE DE GRANIT

Comme prévu, 2016 a été une année stratégique pour l'aéroport et son avenir. En effet, un nouvel accord de gouvernance a été trouvé en particulier avec la CCI et devrait être finalisé au premier semestre 2017. De même, un travail de fond s'est poursuivi afin de préparer la prochaine Délégation de Service Public. Cette démarche a été menée en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs tant publics (en particulier les financeurs) que privés (grands groupes et principaux utilisateurs de la ligne). La poursuite d'une ligne régulière semble donc envisageable mais dans des modalités différentes et cependant acceptables par tous les acteurs concernés.

Côté activité, 2016 a été une année moyenne avec une baisse de fréquentation de 7% (environ 2000 passagers de moins) amenant ainsi à passer sous la barre des 30 000 passagers mais la ligne a été fermée du 23 juillet au 26 août. Par contre, le taux de remplissage moyen atteint 66% et va de 53 à 79% selon les vols, ce qui est une bonne performance.

Enfin, la participation de LTC s'est montée à 958 518 € dont 260 568€ pour la plateforme et 697 950 € pour le déficit de ligne.

3. ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Lannion-Trégor Communauté est desservie par deux gares à Plouaret et Lannion, qui accueillent des TGV et des TER. L'Agglomération accompagne les acteurs principaux de l'accessibilité ferroviaire (SNCF et Région Bretagne), mais elle agit aussi directement pour améliorer les conditions d'intermodalité entre les trains et les autres modes de déplacements.

Faits marquants en 2016

- › Amélioration des correspondances des lignes urbaines, interurbaines et de la ligne 30, avec les horaires des trains à Lannion
- › Réalisation d'une passerelle au-dessus des voies 1 et 2 à la Gare de Plouaret-Trégor par la SNCF
- › Finalisation du programme d'aménagement des abords de la Gare de Lannion



Perspectives 2017

- › Accompagner l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse juillet 2017
- › Viabiliser les parkings ouest et le long des voies de la Gare de Plouaret
- › Démarrer les travaux d'aménagement de la gare de Lannion fin 2017



VIVRE SOLIDAIRE

BEVAÑ KENGRET



1. HABITAT, URBANISME, FONCIER

Les actions de l'agglomération en matière d'habitat ont comme objectif principal de permettre l'installation de nouveaux ménages sur le territoire intercommunal et d'aider les communes dans leurs politiques foncières et d'urbanisme.

1.1 LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Fortement engagée en matière de politiques de l'habitat, Lannion-Trégor Communauté a souhaité se doter pour les six prochaines années d'un Programme Local de l'Habitat (PLH), véritable « feuille de route » en matière d'habitat. La réhabilitation du parc ancien et la revitalisation des centres-villes / centres-bourgs constituent l'axe fort de ce futur PLH.

Faits marquants en 2016

- › Élaboration du diagnostic du PLH sur les Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux en vue de la fusion à venir
- › Poursuite du travail d'élaboration du programme d'actions sur le territoire de l'ex- LTC

Perspectives 2017

- › Approuver le Programme Local de l'Habitat 2018-2023 (diagnostics, orientations, programme d'actions) à l'échelle des 60 communes de LTC
- › Lancer les actions autour des centres-villes / centres-bourgs
- › Prolonger d'un an la délégation des aides à la pierre de l'État



1.2 L'ACCOMPAGNEMENT DE L'OFFRE EN LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Faits marquants en 2016

- › Croissance du nombre de Logements sociaux à financer
- › Installation de la Conférence Intercommunale du Logement en Septembre 2016 : devra définir des orientations en terme d'attributions de logements sociaux à l'échelle de LTC

Perspectives 2017

- › Développer la part de nouveaux logements sociaux dans l'ancien



Chiffres clés 2016

OFFRE NOUVELLE

- › **115** nouveaux logements sociaux publics financés sur **8** communes différentes : Lannion (20), Mantallot (4), Perros-Guirec (35), Plestin les Grèves (8), Plounévez-Moëdec (10), Ploubezre (9), Trébeurden (25) et Trégastel (4)
- › Offre nouvelle concentrée dans des opérations d'extension urbaine à **91 %**
- › **287 000 €** d'aides de LTC accordées aux bailleurs sociaux et communes pour la construction de logements sociaux
- › **172 500 €** d'aides de LTC accordées aux communes pour la production de foncier viabilisé destiné au logement locatif social
- › Environ **88 560 €** de pénalités versées à LTC par **2** communes SRU en déficit de logements sociaux

RÉHABILITATION DU PATRIMOINE EXISTANT

- › Financement de **5** réhabilitations thermiques de logements sociaux sur Ploumilliau (1), Saint Quay Perros (1) et Trégrom (3) pour un budget de LTC de 15 843 €



1.3 LE POINT INFORMATION HABITAT

Faits marquants en 2016

Avril 2016 :

- › création d'un Point Info Habitat nouvelle formule, véritable guichet unique d'information dans le cadre de la fusion avec l'Espace Info Énergie du Pays du Trégor-Goëlo
- › lancement de la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH) entraînant le renforcement des services du Point Info Habitat en termes d'accompagnement technique
- › mise en place d'une nouvelle permanence délocalisée à la Maison des Services de Pleudaniel (territoire de la Presqu'île de Lézardrieux)
- › Développement des partenariats auprès des banques, notaires et agences immobilières à l'automne 2016
- › Participation à différents événements de communication : salon de l'Habitat de Lannion, à la fête de l'énergie départementale, au forum de l'écorénovation à Pleudaniel, à la fête de la science, au forum « Mieux vivre à domicile » : sur le canton de Tréguier, à des animations bancaires
- › Animations ponctuelles des Maisons Évolutives et Intelligentes auprès de scolaires et de particuliers (sur demande)

Pour mémo : une permanence délocalisée est assurée à Tréguier (territoire CCHT) depuis octobre 2015.

Perspectives 2017

- › Passage des permanences délocalisées sur rendez-vous à partir du 1^{er} janvier

Chiffres clés 2016

Fréquentation :

- › **2 659** contacts cumulés en 2016 enregistrés au Point Info Habitat de Lannion et sur les permanences délocalisées



1.4 LES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'HABITAT PRIVÉ

DISPOSITIF ANAH

Perspectives 2017

- › Développer les aides de l'Anah aux copropriétés
- › Réfléchir à la mise en œuvre d'une OPAH de Renouvellement Urbain sur les centres urbains de Lannion et de Tréguier



Chiffres clés 2016

- › Poursuite des PIG avec SOLIHA et le CDHAT
- › **839 175 €** d'aides Anah et **165 293€** d'aides FART accordées
- › **98** logements de propriétaires occupants aidés
- › **11** nouveaux logements locatifs conventionnés bénéficiant d'aides de l'Anah pour leur réhabilitation (Habitat indigne, Adaptation, Réhabilitation thermique)
- › Plus de **2,692** Millions d'euros TTC de travaux réinjectés dans l'économie locale

DISPOSITIF PLATEFORME DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

Perspectives 2017

- › Développer le partenariat avec les artisans dans le cadre de la convention avec Bâtipôle – Chambre de Métiers
- › Collaborer avec des diagnostiqueurs extérieurs pour la réalisation d'audits énergétiques avant le commencement d'un projet de travaux lourds



Chiffres clés 2016

DE JANVIER À MARS 2016 :

- › **4** dossiers agréés au titre de l'Isolation des Toitures par l'Extérieur (ITE) – fin du dispositif. **11 994 €** de subventions engagées pour **35 062 €** TTC de travaux

DE AVRIL 2016 À DÉCEMBRE 2016 :

- › **49** demandes d'accompagnement technique à l'amélioration thermique ont été déposées (dont 3 sur le territoire de l'ex-Haut-Trégor)
- › **6** dossiers agréés au titre de la nouvelle aide en lien avec la plateforme : **18 659 €** de subventions engagées pour **186 372 €** TTC de travaux

L'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉNOVATION DE FAÇADES

- › Arrêt du dispositif pour 12 communes au 31 décembre 2016. Dispositif non reconduit à échéance

Rappel des communes restant éligibles à l'aide

- › jusqu'à fin 2017 : **Ploulec'h, Ploumilliau**
- › jusqu'à fin 2018 : **Caouënnec-Lanvézéac, Cavan, Le Vieux Marché, Loguivy-Plougras, Perros-Guirec, Plounévez-Moëdec, Plouzélambre, Prat, Tonquédec**
- › jusqu'à fin 2019 : **Plouaret**



Chiffres clés 2016

- › **45** demandes agréées pour **124 476 €** de subvention et **473 929 €** TTC de travaux



L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Perspectives 2017

- › Mettre en place une nouvelle aide à l'accession en 2017 recentrée sur l'acquisition de biens anciens par les primo-accédants majorée dans le cadre d'acquisition en centre-bourg conformément aux propositions du futur PLH

Chiffres clés 2016

DE JANVIER À MARS 2016 :

- › **102** demandes d'aide à l'accession agréées pour **306 000 €** de subventions de LTC (aide forfaitaire de 3 000 €) :
 - › **186 000 €** pour l'acquisition de bâti ancien (61 %)
 - › **120 000 €** pour l'acquisition de terrain nu (39 %)



1.5 LA GESTION DE L'URBANISME ET DU FONCIER

Faits marquants en 2016

- › Préparation de la prise de compétence PLU : rencontre en pôle territoriaux, comités de pilotage fusion, bureaux communautaires, charte de gouvernance
- › Participation aux rencontres du club PLUi de l'ADEUPa et du club PLUi Régional
- › Poursuite des travaux d'élaboration du schéma de référence sur le centre-ville de Lannion
- › Planification urbaine : poursuite de l'accompagnement des procédures communales : assistance technique et juridique à la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre de procédures simples
- › Participation aux études de faisabilité à la conception de projets d'aménagement : SEM, projets communaux ou communautaires
- › Réunions de concertation dans le cadre de projet d'urbanisme, gestion des précontentieux, assistance aux recours gracieux, analyses juridiques

Chiffres clés 2016

Fréquentation :

- › Instruction du droit des sols pour **39** communes : **1 547** certificats d'urbanisme, **580** permis de construire... **3 776** dossiers
- › **7** lieux de permanences sur rendez-vous
- › Portage foncier : Caouennec (**46 605€**), Louannec (**96 442€**), Perros-Guirec (**51 645€**)

Perspectives 2017

- › Étendre le service d'Instruction du droit des sols : prise en charge des communes de la Presqu'île de Lézardrieux soit au total 48 communes - 9 instructeurs
- › Lancer les travaux d'élaboration d'un nouveau Scot
- › Mettre en œuvre de la prise de compétence PLU :
 - Droit de Préemption Urbain : 2500 dossiers annuels à traiter
 - Achèvement et gestion des procédures communales : 13 révisions de PLU, 6 modifications de PLU, élaboration d'un PSMV...
 - Suivi du contentieux : 4 connus à ce jour
- › Finaliser le schéma de référence sur le centre-ville de Lannion
- › Signer une nouvelle convention cadre EPF
- › Mobiliser les outils en faveur de la rénovation urbaine et des centres-bourgs

2. POLITIQUE DE LA VILLE

2.1 LE CISPD - CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le CISPD, ou Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, est un outil au service de la politique de lutte contre la délinquance. Ce conseil souhaite s'acquitter de trois objectifs majeurs. Le premier consiste à proposer un accompagnement pour les jeunes exposés à la délinquance. Le second, repose sur l'amélioration de la prévention des violences faites aux femmes et sur l'aide aux victimes. Enfin, le CISPD contribue, par ses actions, à améliorer la tranquillité publique.



Faits marquants en 2016

- › Temps forts le 25 novembre à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes :
 - Deux conférences-débats à destination des professionnels et du tout public sur « Violences économiques au sein du couple : comment se préserver ? » animées par Maître Damien BERREGARD de la Chambre des notaires avec la présence participative des partenaires locaux et de la Caisse d'Allocation Familiale
 - Information et sensibilisation des lycéens avec le support d'une exposition « Lutter contre les violences faites aux femmes et aux jeunes »
- › Stand d'information tout public « oranger le monde » en présence des partenaires sur le marché de Lannion le jeudi 24 novembre matin
- › Reconduite de l'appel à projets « actions de prévention »
- › Poursuite des temps forts de prévention routière et prévention des conduites à risques pour les lycéens et collégiens du territoire
- › Mise en place de deux jours de formation : « Communiquer avec bienveillance »
- › Organisation de trois réunions territoriales des « cellules de citoyenneté et de tranquillité publique » à Plestin les Grèves, Perros-Guirec et Lannion à destination des élus et partenaires institutionnels (Police, gendarmerie, conseil départemental et représentants de l'Éducation Nationale)
- › Signature d'une annexe au contrat local de sécurité concernant la prévention de la radicalisation
- › Participation aux réunions des cellules de suivi décentralisées contre la radicalisation, animées par la sous-préfecture.

Perspectives 2017

- › Poursuivre l'accompagnement des partenaires - appel à projets
- › Relancer, en partenariat avec l'État, les réunions territoriales « violences faites aux femmes »
- › Poursuivre les réunions territoriales des « cellules de citoyenneté et tranquillité publique » sur l'ensemble des pôles de l'agglomération
- › Poursuivre les actions de prévention à destination des jeunes

Chiffres clés 2016

- › **72 170 €** : montant alloué aux actions de prévention des partenaires
- › **30** actions soutenues
- › **80** partenaires institutionnels ou associatifs réguliers



2.2 LE CONTRAT DE VILLE

Conformément à la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Lannion-Trégor Communauté est compétente en matière de politique de la Ville. Elle a notamment en charge l'élaboration et l'animation du contrat de ville de Lannion, pour les quartiers prioritaires de Ker Uhel et d'Ar Santé-les Fontaines, à Lannion. Il s'agit :

- › d'un contrat piloté par l'intercommunalité mobilisant l'ensemble des partenaires concernés,
- › d'un contrat unique intégrant les dimensions sociale, urbaines et économique,
- › d'un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'État et des partenaires institutionnels,
- › d'un contrat qui s'inscrit dans un processus de co-construction avec les habitants.

Faits marquants en 2016

- › Mise en œuvre du programme d'actions à destination des habitants des deux quartiers prioritaires Ar Santé les Fontaines et Ker Uhel : 21 actions portées par 18 partenaires pour un budget total de 339 186 € dont 92 000 € de subventions du CGET au titre des crédits complémentaires de la politique de la ville
- › Signature de trois avenants au Contrat de Ville :
 - Convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière Propriétés Bâties
 - Annexe - Prévention de la radicalisation en lien avec le CISPD
 - Convention d'équilibre territorial - Co-organisation de la conférence intercommunale du logement - arrêté conjoint LTC-Préfecture
- › Animation des réunions partenariales en lien avec le programme d'actions
- › Animation et coordination des différentes réunions, COFIL-COTECH en lien avec les actions du Contrat de Ville
- › Organisation d'une formation au bénéfice des deux conseils citoyens avec pour thématique « la communication bienveillante »

Chiffres clés 2016

- › **18** porteurs de projets
- › **21** actions sur les trois piliers du contrat
- › **92 000 €** : montant alloué au programme d'actions au titre des crédits complémentaires du CGET
- › **191 360 €** : montant des crédits de droit commun de l'agglomération au bénéfice des quartiers prioritaires dont **109 300 €** en investissement au titre du fond de concours politique de la ville de LTC

Perspectives 2017

- › Mettre en œuvre le programme d'actions 2017
- › Mobiliser et sensibiliser les partenaires du pilier « développement économique et emploi dans la mise en œuvre d'actions spécifiques »
- › Préparer le bilan à mi-parcours du contrat de ville - clause de revoyure second semestre 2017

2.3 L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les grands passages sont des groupes composés de 50 à 200 caravanes de gens du voyage et sont principalement le fait des missions évangéliques. Le dispositif d'accueil de ces grands groupes est défini au niveau départemental suite à une coordination régionale en lien avec les quatre préfectures bretonnes et l'organisation « Action Grand Passage ». L'État est chargé d'établir la programmation des grands passages et les collectivités, compétentes en matière de grands passages, assurent l'accueil des groupes.

Perspectives 2017

- › Intégrer la nouvelle compétence obligatoire « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » au 1^{er} janvier 2017
- › Participer à l'élaboration du nouveau Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Faits marquants en 2016

- › 2 grands passages ont été accueillis sur le terrain de Bois Thomas pour un total de 3 semaines de stationnement, le 1^{er} groupe du 30/05/2016 au 12/06/2016, et le second groupe du 26/06/2016 au 03/07/2016
- › 3 semaines de grands passages ont été annulées (1^{er} groupe du 10/07 au 17/07, et le second groupe du 24/07 au 07/08)
- › Poursuite du talutage du terrain

Chiffres clés 2016

- › Au total **29** caravanes ont stationné sur le terrain de grands passages
- › **1** groupe a stationné illégalement sur le terrain du 04/07 au 10/07



3. ENFANCE, JEUNESSE

Faits marquants en 2016

- › Diagnostics petite enfance et parentalité sur les pôles de Lézardrieux et Tréguier
- › Finalisation du schéma territorial petite enfance et parentalité
- › Extension de la maison de la jeunesse de Cavan : nouveau bureau et salle de sieste fonctionnelle
- › Développement de l'ALSH ados sur le pôle de Cavan et réalisation d'un local « jeunes »
- › Participation du multi-accueil de Lézardrieux à la Grande semaine de la Petite Enfance

Chiffres clés 2016

PÔLE DE PLOUARET

- › **60** enfants accueillis au multi-accueil Tamm Ha Tamm
- › **39** assistantes maternelles en activité sur le secteur de Plouaret
- › **329** enfants différents inscrits
- › **214** familles bénéficiant des services proposés
- › **38 796** heures d'animation ALSH
- › **2 652** heures d'animation ados
- › **163** jeunes informés dans le cadre du PIJ
- › **20** actions de préventions au collège (417 participants)

PÔLE DE CAVAN

- › **55** assistantes maternelles en activité sur le secteur de Cavan
- › **274** enfants différents inscrits
- › **180** familles bénéficiant des services proposés
- › **27 463** heures d'animation ALSH
- › **1 731** heures d'animation ados
- › **767** enfants inscrits aux différentes activités (ALSH, séjours ados...)

PÔLE DE TRÉGUIER

- › **22** places au multi-accueil Les P'tits Pieds
- › **97** assistantes maternelles en activité sur le secteur de Tréguier
- › **487** enfants différents inscrits
- › **332** familles bénéficiant des services proposés
- › **44 537** heures d'animation ALSH
- › **4 058** heures d'animation ados
- › **1 022** enfants inscrits aux différentes activités (ALSH, séjours ados...)

PÔLE DE LÉZARDRIEUX

- › **41** enfants accueillis au multi-accueil Ty Mouss
- › **43** assistantes maternelles en activité sur le secteur de Lézardrieux
- › **136** enfants différents inscrits
- › **275** familles bénéficiant des services proposés
- › **13 571** heures d'animations ALSH
- › **542** enfants inscrits aux différentes activités (ALSH, séjours jeunes...)

Perspectives 2017

- › Harmoniser le fonctionnement des services « Petite enfance - enfance jeunesse » sur le territoire
- › Créer un emploi de coordonnateur petite enfance et parentalité
- › Créer un emploi de coordonnateur enfance-jeunesse
- › Ouvrir et mettre en fonctionnement le nouveau local ados sur le pôle de Cavan
- › Intégrer la compétence Relais Parents Assistants Maternels sur les pôles de Lannion, Plestin-les-Grèves et Louannec/Trébeurden



4. ACTION SOCIALE EN DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES

4.1 L'EHPAD DU GAVEL À TRÉBEURDEN

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Gavel à Trébeurden a été repris par le CIAS de Lannion-Trégor Communauté au 1^{er} janvier 2014. Il est autorisé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé pour l'accueil de 60 résidents dont un hébergement temporaire.

Faits marquants en 2016

- › Réalisation des aménagements dans les jardins – Aménagement du patio intérieur,
- › Nouvelle convention tripartite entre l'établissement, le Conseil Départemental et l'ARS pour une durée de 5 ans.

Perspectives 2017

- › Acquérir du mobilier de jardin
- › Mettre en œuvre des objectifs de la nouvelle convention
- › Travailler sur la sécurisation du circuit du médicament

Chiffres clés 2016

- › **21 187** journées d'accueil
- › **11** entrées en hébergement permanent
- › **6** entrées en hébergement temporaire
- › **11** sorties en hébergement permanent
- › Durée moyenne de séjour : **2,5** ans
- › Âge moyen des résidents : **86,64** ans



4.2 LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas à domicile fonctionne sur deux pôles :

- › Le pôle de Cavan : les repas sont préparés et distribués par l'EHPAD de Cavan.
- › Le pôle de Lézardrieux : les repas sont préparés par les foyers logements de Pleubian et Lézardrieux et distribués par le CIAS.

Chiffres clés 2016

SUR CAVAN

- › **43** bénéficiaires
- › **8 263** repas distribués dans l'année



SUR LÉZARDRIEUX

- › **72** bénéficiaires (35 sur Lézardrieux et 37 sur Pleubian)
- › **22 100** repas distribués (10 435 sur la tournée de Lézardrieux et 11 732 sur la tournée de Pleubian)



Zoom sur

LA SANTÉ

La prise en compte des enjeux de santé est une préoccupation des élus du territoire depuis de nombreuses années.

Elle s'illustre, entre autre, par l'implication du Pays du Trégor-Goëlo dans deux programmes : l'animation territoriale de santé qui porte sur la prévention et la promotion de la santé, depuis

2005, le Contrat Local de Santé, qui concerne l'ensemble des champs de la santé : sanitaire, médico-social et prévention, signé en 2015.

Au 1^{er} janvier 2017, ces deux programmes seront portés par le CIAS de Lannion-Trégor Communauté.





5. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS

La compétence « équipements et services culturels et sportifs d'intérêt communautaire » est structurée à partir des compétences des anciennes intercommunalités et d'un travail de réflexion mené dès 2014 pour définir une politique spécifique à l'agglomération, complémentaire des politiques culturelles et sportives menées par les communes.

5.1 DÉFINITION DE LA POLITIQUE CULTURELLE COMMUNAUTAIRE

Sur les cinq axes de travail définis en 2015 dans le cadre du projet de territoire (création et diffusion artistique, enseignement artistique, patrimoine matériel et immatériel, culture scientifique, lecture publique), les deux premiers ont connu un développement important en 2016.

- › La création et diffusion artistique avec le travail réalisé par les salles communautaires du Carré Magique pour LTC, du Théâtre de l'Arche pour la communauté de communes du Haut-Trégor, de la salle culturelle du Sillon pour la Communauté de commune de la Presqu'île de Lézardrieux.
- › La prise de compétence de l'enseignement musical avec l'intégration de l'Ecole de Musique du Trégor aux services de LTC et la mise en place d'un projet territorial comprenant des interventions de dumistes sur l'ensemble des communes, la création d'un pôle d'enseignement sur le secteur de Plouaret et un accompagnement des écoles de musiques associatives couvrant le reste du territoire.

Perspectives 2017

- › Définir une politique communautaire en matière de mise en valeur du patrimoine et sur la culture bretonne
- › Développer un projet communautaire sur le jeune public commun aux 5 salles de spectacles du territoire



5.2 SALLES DE DIFFUSION CULTURELLE

5.2.1 Le Carré Magique (Equipement communautaire de LTC)

Le Carré Magique est une salle de spectacle de 850 places (+ une salle de répétition) qui propose une programmation artistique pluridisciplinaire : danse, théâtre, musique avec une dominante cirque. L'établissement dispose du label « Pôle National des Arts du Cirque », qui lui permet d'accueillir des artistes de niveau national et international à la pointe de cette discipline, de soutenir la création et les jeunes artistes et de proposer des actions éducatives dans les écoles du territoire et au-delà. Le Carré Magique développe également une politique de diffusion hors les murs en organisant des spectacles sur différentes communes du territoire.

Faits marquants en 2015 / 2016

- › 49 représentations
- › 34 000 spectateurs (dont 9 200 pour le Cirque Plume) / 2 431 abonnés
- › Aide à la création artistique : 10 compagnies en résidence artistique, 9 compagnies soutenues en coproduction.
- › Organisation de nombreuses actions culturelles en lien avec les écoles primaires, collèges, lycées, universités, les associations locales, des structures sociales...

Perspectives 2017

- › 5^e édition du festival Gare au Gorille
- › Poursuivre la diffusion de spectacles « hors les murs » et les actions éducatives
- › Poursuivre le travail d'accompagnement des artistes : résidences, co-production...



5.2.2 Le Théâtre de l'Arche (Équipement communautaire de la CCHT)

Salle de spectacle de 320 places.

Faits marquants en 2015 / 2016

- › 15 spectacles pour 17 représentations + les spectacles organisés par des associations
- › Genres : Humour 20%, Danse 13%, Théâtre-One Man Show 20%, Musique 34%, Jeunesse-Famille 13%
- › 3 500 spectateurs / 706 abonnés
- › Taux de remplissage 76%
- › Accueil de la dernière tournée du groupe Bratsch, le retour à la scène de Natacha Atlas pour un concert jazz/oriental, un très beau succès pour le spectacle de Frédéric Fromet dans la catégorie « découverte », et la venue de Stephan Eicher avec une machinerie musicale hors normes
- › Séances scolaires et ateliers : 2 séances scolaires + 15 ateliers (6 établissements scolaires avec 18 classes, 2 CLSH, IME, 1 bibliothèque). Exemples : organisation d'ateliers de sensibilisation avec l'association « Les Concerts de Poche » (concert pédagogique de Jean-François Zygel) ainsi qu'avec la Compagnie Légendanse

Perspectives 2017

- › Moments forts : le retour sur scène de Richard Bohringer, le spectacle Djihad, Manu Dibango qui célèbre ses 60 ans de carrière
- › Poursuivre les actions éducatives
- › Travailler sur une offre commune Théâtre de l'Arche / salle culturelle Le Sillon



5.2.3 Salle Culturelle du SILLON (Equipement communautaire de la CCPL)

Salle de spectacle de 300 places.

Faits marquants en 2015 / 2016

- › 9 spectacles + 2 films documentaires
- › 1 600 spectateurs / 129 abonnés
- › Accueil de 11 spectacles ou galas d'associations, 7 repas associatifs, 7 repas privés, 5 cérémonies ou réunions, 2 expositions et 5 d'autres genres

Perspectives 2017

- › Travailler sur une offre commune Théâtre de l'Arche / salle culturelle Le Sillon



5.3 ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Le projet communautaire d'enseignement de la musique, deux enjeux principaux : assurer un accès équitable aux habitants et en priorité aux jeunes / accompagner les pratiques artistiques amateurs du territoire. Pour cela la communauté d'agglomération s'appuie sur trois types d'offres complémentaires :

- › Une offre d'enseignement musical spécialisé dans un conservatoire à rayonnement intercommunal : l'École de Musique Communautaire du Trégor.
- › Une offre d'initiation et d'enseignement musical proposée par six écoles de musique associatives : l'EM3R, Radomisol, OMC/Ti An Holl, La Ruche Artistique, le Centre Culturel de St Guénolé, le Centre culturel Breton (KSL).
- › Une offre d'éducation artistique et culturelle par l'intervention de Dumistes dans les écoles ou dans les TAP de toutes les communes de LTC.

5.3.1 École de Musique Communautaire du Trégor

L'École de Musique Communautaire du Trégor est classée par l'État « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ». Elle a pour objectifs de proposer des enseignements musicaux inscrits dans un projet d'établissement et de développer le rayonnement de cette offre sur le territoire de LTC, en complémentarité avec les associations.

Activités : éveil musical, formation musicale, formation instrumentale 1^{er} et 2^e cycle, pratiques collectives, intervention de dumistes sur l'ensemble des écoles du territoire...

Faits marquants en 2016

- › Prise de compétence de l'enseignement de la musique et intégration du SIVU de l'EMT à LTC
- › Travail en réseau avec les 6 écoles de musiques associatives : plaquette commune sur l'offre d'enseignement musical
- › Développement de l'intervention en milieu scolaire à l'ensemble des communes de LTC
- › Création d'un pôle d'enseignement à Plouaret
- › Préparation de la fusion avec l'école du Haut-Trégor

Chiffres clés 2016

- › **29** enseignants pour **688** élèves,
- › **5** musiciens intervenants (dumistes) sont intervenus dans **47** écoles
- › **70** manifestations (concerts, auditions...) ont été organisées sur l'ensemble du territoire

Perspectives 2017

- › Intégrer l'école de musique de Tréguier au sein de l'EMCT : harmonisation de l'offre d'enseignement sur les sites de Tréguier et Lannion
- › Étendre l'intervention dumiste sur l'ex CCHT et CCPL en lien avec l'Éducation Nationale
- › Mettre en œuvre des projets de nouveaux locaux pour les sites de Tréguier et Lannion





5.3.2 École de Musique de Tréguier

École de musique communautaire de la CCHT : 1 coordinateur (1/2 temps) et 10 professeurs.

Faits marquants en 2016

- › Ouverture d'une classe de harpe en Septembre 2016
- › Nouvelle Coordination dès Septembre 2016
- › Préparation de la fusion avec l'EMCT

Perspectives 2017

- › Intégrer l'école de musique de Tréguier au sein de l'EMCT : harmonisation de l'offre d'enseignement sur les sites de Tréguier et Lannion

Chiffres clés 2016

- › **206** élèves (enfants et adultes)
- › **Une dizaine** de manifestations à l'année dont « l'Atelier du Nouveau Monde » avec 5 concerts sur le territoire (Trébeurden, Lannion, Tréguier) et « Noël à l'Arche » en décembre 2016 au théâtre de l'Arche à Tréguier

5.4 SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Il s'agit ici d'une part de la poursuite de la politique culturelle menée par les ex-Communautés de Communes suite aux différentes fusions et d'autre part de l'action mise en œuvre pour soutenir les manifestations culturelles d'envergure à partir de critères définis par la commission 6.

Faits marquants en 2016

LTC :

4 associations ont bénéficié du soutien de Lannion-Trégor Communauté pour leur fonctionnement :

- › L'association RIMAT (Festival de musique ancienne de Lanvellec) avec pour 2016 un accompagnement particulier pour la création d'un poste de directeur
- › La Compagnie Papier Théâtre (actions de diffusions, ateliers de créations et médiations culturelles sur le territoire de Beg Ar C'hra)
- › La Compagnie Via Cane (Théâtre d'ombres, marionnettes)
- › L'association Ti Ar Vro (fédération des associations culturelles bretonnes du Trégor-Goëlo)

9 manifestations culturelles d'envergure ont été soutenues financièrement :

- › Le Circuit des chapelles (association OMC/Ti AN HOLL)
- › La Randonnée des Artistes (association Ti ARZOURIEN)
- › Les 10 ans du festival Courtoujours (association I SOMAMBULI)
- › Le festival SCORFEL

- › Le festival DANS TREGER
- › Le festival CHAUSSE TES TONGS
- › Le petit festival (association Son Ar Mein)
- › Le festival VOCE HUMANA
- › Le festival « 10 Ronds D'Aïles » (association HIRUNDO RUSTICA)

CCHT :

4 associations ont bénéficié du soutien de la Communauté de Communes du Haut Trégor :

- › Le RIMAT
- › Le festival BEG CHOPIN
- › Le festival de BUGUELES (association AIR DU LARGE)
- › FUR HA FOLL

CCPL :

3 associations ont bénéficié du soutien de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux :

- › LA PRESQU'ILE À TUE-TETE
- › TRIEUX TONIC BLUES
- › CHEFS D'ŒUVRE EN PRESQU'ILE

Perspectives 2017

- › Poursuivre la politique de soutien aux associations : recherche d'homogénéité sur l'ensemble du territoire
- › Simplifier des procédures de demande de subvention
- › Organiser des forums des associations des ex-Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux en septembre



5.5 DÉFINITION DE LA POLITIQUE SPORTIVE DE LTC

Comme pour la culture, un état des lieux et un travail de réflexion ont été engagés pour définir le périmètre de la compétence sportive. En 2016, cela s'est traduit principalement par :

- › La poursuite du projet de développement du nautisme
- › Un travail sur les manifestations sportives d'envergure pouvant présenter un intérêt communautaire (élaboration de critères), avec pour objectif la mise en place d'une politique de soutien de LTC en faveur des associations organisatrices



5.6 LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Les Équipements Aquatiques du territoire se composent de :

Ti Dour à Lannion, espace aquatique de 750 m² de plan d'eau réparti en trois bassins, d'un toboggan de 52 m de long et d'un Espace Forme de 300 m² pour effectuer des activités de cardio-training, fitness, musculation.

la Piscine Ô Trégor à Tréguier, composée d'un bassin de 250 m², un espace extérieur et un hammam, offrant la possibilité de satisfaire toutes les envies, que ce soit pour nager, se divertir ou encore se détendre.

Les missions de ces équipements aquatiques

Le sport :

- › Familiariser le public avec le milieu aquatique
- › Développer l'apprentissage de la natation
- › Favoriser les pratiques sportives

Un service public pour la population :

- › Contribuer à la prévention de la santé
- › Construire du lien social
- › Favoriser la vie associative
- › Participer à l'animation du territoire

Des équipements de proximité :

- › Contribuer à l'attractivité du territoire



Perspectives 2017

Mettre en place un service «Espaces Aquatiques», au sein de la nouvelle direction des sports, regroupant les piscines Ti Dour et Ô Trégor à Tréguier :

Accueil des usagers :

- › Mettre en œuvre d'une démarche qualité
- › Développer les outils de communication entre les 2 sites

Animation des bassins :

- › Mettre en place d'une offre complémentaire et harmonieuse sur les 2 sites
- › Appliquer un référentiel pédagogique commun

Espace Forme :

- › Favoriser l'accès à tous les publics
- › Développer l'offre envers les publics à mobilité réduite



5.6.1 Espace Aqualudique Ti Dour

Faits marquants en 2016

Accueil des usagers :

- › Réorganisation de l'accueil (formation de 3 agents) pour améliorer la qualité du service
- › Mise en place de nouvelles procédures d'accueil (fiches qualité)

Animation des bassins :

- › Pérennisation des animations proposées et développées en partenariats avec les associations
- › Développement de l'offre entre l'Espace Forme et les bassins (Gyméo, P'tits Pirates, ...)
- › Mise en place d'une offre harmonieuse d'activités et d'ouverture au public entre Ô Trégor et Ti Dour

Espace Forme :

- › Développement du PASS TI DOUR (accès à l'Espace Forme et aux cours d'Aquagym)
- › Aménagement de la salle de Fitness en journée avec proposition d'ateliers CROSSFIT (travail avec le poids du corps)
- › Renouvellement d'un tiers des appareils de musculation

Chiffres clés 2016

- › **182 874** visiteurs en 2016
- › **155 436** usagers pour l'Espace Aquatique
 - › **74 267** entrées public,
 - › **34 559** scolaires
 - › **25 219** entrées associations
 - › **20 611** entrées Aquagym / École de Natation
- › **27 438** usagers pour l'Espace Forme
- › **30 000** visites annuelles sur le site internet de Ti Dour



5.6.2 Piscine Ô TREGOR

Faits marquants en 2016

- › Entièrement rénovée, la Piscine Ô Trégor a ré-ouvert ses portes en Avril 2016
- › Mise en place d'une organisation mutualisée entre LTC et la CCHT portant sur l'organisation du service et le projet d'établissement

Chiffres clés 2016

- › **23791** visiteurs du 18 Avril au 31 décembre 2016, dont
 - › **8 438** scolaires
 - › **8 837** usagers pour les créneaux publics
 - › **4 411** usagers pour les animations aquagym et école de natation

5.7 DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME

Lannion-Trégor Communauté a poursuivi en 2016 l'animation du réseau des bases nautiques de son territoire visant le développement et la promotion de l'offre nautique (démarche « Espace-Mer »). Au total, ce sont plus d'une quarantaine de prestataires qui proposent toute l'année une très grande variété d'activités nautiques pour tous les âges et tous les goûts, et contribuent fortement à l'attractivité touristique du territoire.

Des actions collectives de promotion ont été également menées sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Trégor, en partenariat avec l'office de tourisme de la Côte des Ajoncs. La communauté a par ailleurs poursuivi son soutien à la base de kayak de la Roche-Derrien.

Faits marquants en 2016

- › Promotion de l'offre à travers la brochure « Espace Mer » 2016 sur LTC et CCHT
- › Promotion et vente des « Produits phares » des bases nautiques par l'Office de tourisme de LTC
- › Participation au salon Nautic de Paris en décembre
- › Journée de formation « Marque Bretagne »
- › Partenariat avec les étudiants IUT / ENSSAT : accueil sur les bases et pratique de la voile, soutien de la régates des IUT
- › Bilan des « plans de progrès sur mesure » établis avec chaque base nautique de LTC
- › Rénovation des infrastructures : assistance à la commune de Pleumeur-Bodou pour la base nautique de l'Île Grande

Perspectives 2017

- › Accompagner les bases nautiques dans des plans de développement pluri-annuels, en partenariat avec les communes
- › Promouvoir l'offre scolaire
- › Poursuivre l'assistance aux communes pour la remise à niveau des infrastructures



Chiffres clés 2016

- › L'ensemble des prestataires adhèrent à la démarche « Espace Mer » : **43** sur LTC, 6 sur CCHT et 8 sur la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux
- › Plus de **30** disciplines proposées et de **130** offres différentes pour des activités de découvertes, de sport ou de loisirs



5.8 SALLES DE SPORTS COMMUNAUTAIRES :

Faits marquants en 2016

LTC : Lannion-Trégor Communauté a pris le relais de la communauté de communes du Centre-Trégor pour la gestion de trois salles de sports communautaires à Cavan, Prat et Pluzunet

- › 13 associations, les écoles primaires et le pôle enfance/jeunesse de Cavan ont utilisé quotidiennement les trois salles. Le rôle communautaire des salles est effectif avec l'accueil de trois associations sportives lannionnaises à la salle de sport de Pluzunet
- › Mise en place d'un planning d'utilisation des salles et signature de conventions d'utilisation avec les clubs
- › Mises à disposition ponctuelles pour l'organisation de manifestations (tournois de billard, compétitions...)

CCHT :

- › Salle omnisport de Pommerit-Jaudy : louée aux associations sportives de la CCHT et mise à disposition d'écoles et de Cap Sport
- › Base Kayak de La Roche Derrien : Mise à disposition au club de Kayak de la Roche Derrien
- › Tennis de Tréguier : Gestion club de Tennis de Tréguier

Perspectives 2017

- › Intégrer au 1^{er} janvier 2017 les équipements sportifs de la CCHT
- › Réfléchir sur la possibilité d'accueillir plus de clubs du territoire et renforcer ainsi le caractère communautaire des salles de sports
- › Mener le projet de réhabilitation de la salle des sports communautaire de Prat
- › Ouvrir la salle de musculation dans la salle des sports communautaire de Pluzunet (projet prévu initialement lors de la construction de l'équipement) au printemps 2017



6. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Lannion-Trégor Communauté a mené en 2016 ses projets de coopération décentralisée avec Haïti, dans le cadre la coordination des collectivités de l'ouest, dans la suite du programme engagé depuis 2012 auprès de l'Association des Maires de la Grande Anse (AMAGA). La population a été fortement touchée en octobre 2016 par le passage dévastateur de l'ouragan Matthiew.

LTC a poursuivi également la coopération engagée avec le Mali par l'ex communauté du Centre-Trégor au sein du collectif Trégor-Nafanga.

La communauté de communes du Haut-Trégor a quant à elle apporté un soutien à plusieurs associations engagées dans des coopérations avec le Niger (Trégor Solidarité Niger), Madagascar (Solidarité Trégor Madagascar), et également au collectif Trégor-Nafanga.

Faits marquants en 2016

HAÏTI :

- › Aide à la structuration de l'AMAGA,
- › Programme eau-assainissement sur Anse d'Hainault
- › Participation à la mission d'une délégation française en février 2016
- › Vote d'une aide exceptionnelle à l'AMAGA suite au passage de l'ouragan Matthiew en octobre 2016
- › Accueil d'une délégation Haïtienne en novembre 2016
- › Participation aux journées nationales franco-Haïtiennes en novembre 2016 près de Rennes

MALI :

- › Financement d'un projet de création d'atelier de tissage
- › Reprise de l'aide à la création de puits

MADAGASCAR, NIGER :

- › Soutien d'actions auprès des scolaires autour de Madagascar et du Niger

Perspectives 2017

- › Soutenir la restructuration de l'AMAGA, faire le bilan du programme eau-assainissement et de la coopération
- › Mali : poursuivre du soutien à la création des puits, accueillir une délégation
- › Organiser une soirée de restitution du travail avec les scolaires et d'animation Mali/Niger/Madagascar



Chiffres clés 2016

LTC :

- › Haïti : **3 500 €** soutien au fonctionnement de l'AMAGA, **6 000 €** eau-assainissement, aide exceptionnelle suite à l'ouragan : **10 000 €**

LTC et CCHT :

- › Mali : **2 950 €** aide métiers à tisser, **2 800 €** puits

CCHT :

- › Plus de **350** élèves ont participé aux animations sur le Madagascar



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

GWAREZIÑ AN ENDRO

1. DÉCHETS MÉNAGERS

L'année 2016 est marquée par l'équipement en géolocalisation des véhicules de collecte, la refonte du calendrier de collecte, l'extension de la collecte sélective en porte à porte sur Plouaret, Vieux-Marché, Plounérin, Trégrom, Loguivy-Plougras, Plougras, Plounévez-Moëdec, de la mise en place de la charte des déchèteries.

1.1 LES COLLECTES

Faits marquants en 2016

- › Janvier : nouveau calendrier de collecte pour l'utilisateur sans changement de jour entre l'hiver et l'été
- › Juin : équipement en géolocalisation des bennes à ordures ménagères
- › Octobre : mise en place de la collecte en bacs et de la collecte sélective en porte à porte à Perros-Guirec

Perspectives 2017

- › Réorganiser le service déchets avec la fusion des services de collecte et déchèteries et organisation par secteurs de collecte
- › Mettre en place de l'Objèterie
- › Réorganiser les tournées de camion-grue et écopoints
- › Poursuivre les travaux dans les déchèteries
- › Engager la régularisation de la plateforme déchets inertes

Chiffres clés 2016

- › 18 035 T d'ordures ménagères et 753 T de DIB
- › 4 801.98 T d'emballages monoflux
- › 1 930 T de verre
- › sites de conteneurs enterrés en place, soit colonnes enterrées
- › 98 % de la population collectée en porte à porte (OM et CS)



LE SMITRED OUEST D'ARMOR (TRAITEMENT)

Le SMITRED a traité 87 803 Tonnes de déchets (OMr, CS, Verre, Encombrants, Bois, DIB) et 59 701 Tonnes de déchets végétaux.

FAITS MAJEURS 2016 :

- Baisse régulière OMR
- Poursuite augmentation collecte sélective
- Forte progression des déchets verts
- Hausse des encombrants
- Montée en puissance de la filière bois
- Développement des nouvelles filières

PERSPECTIVES 2017 :

- Convention SIRCOB
- Certification ISO 50001
- Nouvelles filières (petits aluminiums)
- Mutualisation KERVAL
- Travaux centre de tri

Le Smictom du Ménez-Bré

Faits marquants en 2016

- › Mars : installation de deux ruches
- › Mai : signature de la charte de promotion de la langue bretonne
- › Mars à novembre : accueil de nombreux scolaires pour des visites de la déchèterie
- › Juillet : signature d'un CAE
- › Septembre : titularisation de deux agents



Chiffres clés 2016

- › 2313 T d'ordures ménagères
- › 1356 T d'emballages monoflux
- › 759 T de verre
- › 592 T d'encombrants
- › 823 T de bois
- › 2404 T de déchets verts
- › 75 T de textiles
- › 175 T de D3E
- › 231 T de bio-déchets
- › 1.1 T de DASRI
- › 22.18 T de DDS
- › 338.8 T de ferraille

Perspectives 2017

- › Lancer l'opération de compostage en pied d'immeuble à Bégard
- › Promouvoir le tri des bio-déchets et développement du compostage individuel
- › Acquérir de nouveaux broyeurs
- › Améliorer le tri dans les salles des fêtes
- › Améliorer le tri des gravats
- › Mener des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire



2. PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

2.1 LES ESPACES NATURELS ET NATURA 2000

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté dispose d'un important réseau d'espaces naturels protégés qui participent à son identité, à sa réputation et à son développement éco-touristique. Ces sites naturels constituent également des lieux majeurs pour la préservation de la biodiversité. Dans ce cadre et en partenariat étroit avec les communes, la communauté mène une politique de préservation, de gestion, d'aménagement et de mise en valeur des espaces naturels de son territoire.

Les espaces naturels

Faits marquants en 2016

Lannion-Trégor Communauté

- › Labellisation de la réserve naturelle régionale « landes, prairies et étangs de Plounérin » par la région Bretagne et inauguration
- › Inauguration du sentier d'interprétation de l'étang de Poulloguer
- › Développement d'un programme d'animations nature d'avril à novembre avec les associations locales, les communes et édition de la brochure « les Espaces naturels s'animent »
- › Mise en place de la stratégie de lutte contre les espèces exotiques invasives (formation, fonds de concours,...)
- › Sentiers de randonnée : soutien matériel aux associations et poursuite des opérations d'entretien

- › Mise en place d'une base de données naturalistes

Communauté de Communes du Haut Trégor

- › Signature et mise en œuvre de la convention de gestion des sites du Conservatoire du littoral
- › Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement à destination des jeunes publics (TAPS, ALSH) et du grand public
- › Poursuite du marché d'entretien des espaces naturels, des sentiers de randonnées et de restauration, mise en valeur du patrimoine

Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux

- › Renouvellement du contrat de prestation d'entretien des sentiers

Chiffres clés 2016

LTC

- › **50** sites naturels protégés sur 1 500 ha
- › **2** réserves naturelles : 1 nationale avec la RNN des Sept-Iles et une régionale avec la RNR de Plounérin
- › **360** animations sur les sites naturels

CCHT

- › Plus de **50** km de sentiers entretenus manuellement
- › Plus d'une douzaine d'éléments de patrimoine du quotidien restaurés
- › **168** animations proposées

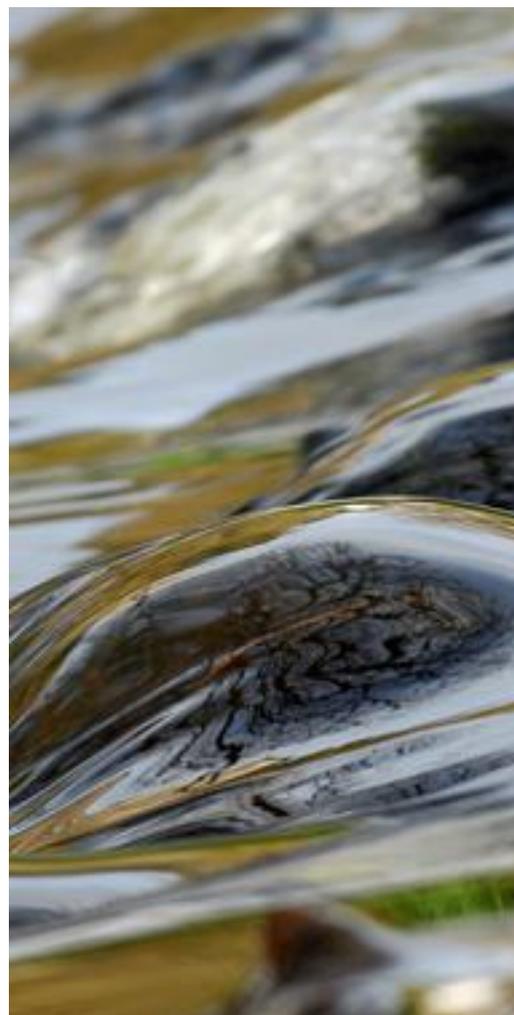
CCPL

- › **7** sentiers et **5** sites entretenus



Perspectives 2017

- › Organiser le service « espaces naturels » suite à la fusion
- › Élaborer le plan de gestion de la réserve naturelle régionale « Landes, prairies et étangs de Plounérin »
- › Lancer les travaux du projet de bâtiment de gestion des espaces naturels de Pors Mabo à Trébeurden
- › Poursuivre les projets de gestion et de mise en valeur des sites naturels du territoire en lien avec les communes et les partenaires
- › Mettre en oeuvre des projets de gestion par éco-pâturage sur plusieurs sites
- › Mutualiser un programme d'animations nature sur le nouveau territoire élargi
- › Poursuivre la stratégie de lutte contre les espèces exotiques invasives
- › Élaborer le schéma communautaire de la randonnée



L'animation Natura 2000

Faits marquants en 2016

Site « Côte de Granit Rose-Sept-Iles » :

- › Fin de la rédaction du DOCOB et validation en comité de pilotage en mai 2016
- › Animation de la concertation (groupes de travail)
- › Définition de projets de contrats Natura 2000 en faveur des habitats et des espèces d'intérêt européen.
- › Travail sur la gestion raisonnée des laisses de mer
- › Actualisation de la cartographie des herbiers de zostères
- › 30 études d'évaluation des incidences instruites (manifestations de sport-nature, travaux, PLU,...)

Site « Étang du Moulin Neuf » :

- › Élaboration de 4 nouveaux contrats Natura 2000.
- › Élaboration d'un contrat Natura 2000 « barème pour la mise en place du pâturage » en partenariat avec le CD22
- › Programmes d'acquisition de connaissance
- › Mise en œuvre du calendrier de marnage de l'étang
- › Réalisation de chantiers pédagogiques avec le lycée de Suscinio (gestion des mares, gestion de parcelles,...)

› Actions de valorisation du site

Site « rivière du Léguer, forêts Coat an Noz, Coat an Hay, forêt de Beffou »

- › Démarrage de la démarche d'évaluation simplifiée du DOCOB historique
- › Signature de Maec sur 49 ha de prairies
- › Suivi des habitats et des espèces (chauves-souris, Saumon atlantique,...)
- › 16 études d'évaluation des incidences instruites
- › Création d'un site internet dédié au site Natura 2000 « rivière du Léguer »



Chiffres clés 2016

- › LTC est animateur pour **3** sites Natura 2000 : Côte de Granit-Rose-Sept-Iles, Moulin Neuf, Léguer et forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay
- › **2** autres sites présents : rivière du Douron animé par Morlaix Communauté et Trégor-Goëlo animé par GP3A
- › **+ 70 000** ha : c'est la surface marine couverte par le site N2000 « Côte de Granit Rose - Sept-Iles »
- › **3 209** ha : c'est la surface du site Natura 2000 « rivière du Léguer, forêts de Coat an Noz, Coat an Hay et de Beffou »

Perspectives 2017

Côte de Granit Rose-Sept-Iles :

- › Poursuivre des discussions avec l'Agence des Aires marines Protégées et la DREAL pour la convention de co-animation
- › Installer des panneaux sur la pêche à pied
- › Restituer l'étude sur les herbiers de zostères et proposer des méthodes de suivis
- › Lancer le travail sur l'analyse du risque pêche

Etang de Moulin Neuf :

- › Mettre en oeuvre des contrats Natura 2000
- › Travailler sur la mutualisation des instances de gouvernance entre Natura 2000 et la réserve naturelle régionale de Plounérin

Rivière du Léguer, forêts Coat an Noz, Coat an Hay, forêt de Beffou :

- › Poursuivre l'évaluation simplifiée et l'actualisation du DOCOB
- › Évaluer les bilans des 10 contrats Natura 2000 mis en oeuvre sur la période 2008-2016

PLAN DE LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES SUR LES BASSINS VERSANTS DE LA LIEUE DE GRÈVE

Lannion-Trégor Communauté porte depuis 2010 le plan de lutte contre les algues vertes sur les bassins versants de la Lieue de Grève qui se termine en 2016. Les communes de la baie de la Lieue de Grève (Plestin-les-Grèves, Tréduder, Saint-Michel-en-Grève et Trédrez-Locquémeau) ont délégué à LTC la gestion des algues vertes échouées sur leur littoral. L'année 2016 a été marquée par une quantité moindre d'algues vertes ramassées.

Faits marquants en 2016

- › Réalisation du bilan du premier plan algues vertes
- › Concertation avec les agriculteurs du BV et élaboration du nouveau plan algues vertes
- › Accompagnement des agriculteurs pour la signature de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- › Accompagnement d'échanges fonciers amiables
- › Réalisation de travaux bocagers auprès des Agriculteurs
- › Organisation d'une rando ferme le 25 septembre sur le thème de la conversion en lait bio

Perspectives 2017

- › Finaliser le plan algues vertes 2017-2021 et démarrer le nouveau programme d'action
- › Poursuivre les actions de reconstitution et de gestion du bocage



Chiffres clés 2016

- › Baisse des concentrations en nitrates de **1 mg/l/an** en moyenne dans les **5** cours d'eau de la Lieue de Grève
- › **43** mesures agro-environnementales et climatiques signées
- › **650** participants à la rando ferme de la Lieue de Grève
- › **20 955 m³** d'algues vertes ramassées en baie de la Lieue de Grève



2.3 SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Lannion-Trégor Communauté est concernée par trois schémas : SAGE Baie de Lannion, SAGE Argoat-Trégor-Goëlo et SAGE Léon-Trégor. Ces documents de planification fixent des orientations et des objectifs visant l'atteinte et le maintien du bon état des eaux et des milieux aquatiques. Lannion-Trégor Communauté est la structure porteuse du SAGE Baie de Lannion.

Faits marquants en 2016

- › Validation par la Commission Locale de l'Eau du projet SAGE Baie de Lannion le 29 novembre 2016
- › Poursuite des inventaires des zones humides sur les communes de Trégrom, Vieux-Marché, Plouaret, Ploumilliau et Pont-Melvez

Perspectives 2017

- › Lancer la consultation (4 mois) et l'enquête publique (1 mois) pour mener le projet SAGE Baie de Lannion jusqu'à son approbation par arrêté inter-préfectoral
- › Mettre en œuvre le SAGE Baie de Lannion
- › Poursuivre les inventaires des zones humides les bassins versants du périmètre SAGE Baie de Lannion
- › Réaliser un diagnostic des sources de pollutions bactériologiques des bassins versants du Kerdu et du Yaudet
- › Poursuivre la mise en place d'une base de données communes SAGE Baie de Lannion, bassin versant Vallée du Léguer et bassins versants de la Lieue de Grève

Chiffres clés 2016

Validation en CLE du projet SAGE Argoat-Trégor Goëlo **5 octobre 2016** suite à la consultation

Validation en CLE du projet SAGE Léon-Trégor, consultation du projet **du 1^{er} juin au 30 septembre 2016**





2.4 LE PROJET DE TERRITOIRE D'EAU DU BASSIN VERSANT « VALLÉE DU LÉGUER »

Issu de la fusion entre le Comité de bassin versant du Léguer et l'Association Vallée du Léguer, le Bassin Versant « Vallée du Léguer » est désormais l'unique structure de portage de l'action bassin versant sur le Léguer. Pour son fonctionnement, le BVVL délègue sa Maîtrise d'ouvrage à LTC.

Faits marquants en 2016

- › Création du Bassin Versant « Vallée du Léguer », regroupant l'ensemble des EPCI et des producteurs d'eau du bassin versant, et validation de la délégation de la MO à LTC
- › Intégration du personnel du CBVL et AVL au sein du service environnement de LTC
- › Mise en place d'une gouvernance spécifique et multi-acteurs, le Comité de bassin versant, composé de 31 membres
- › Validation du Projet de Territoire d'Eau du BVVL, un programme d'actions pour la période 2016-2021
- › Mise en œuvre des actions prévues pour 2016.

Chiffres clés 2016

- › **1 225 035 €** de dépenses prévisionnelles pour le programme 2016 du BVVL
- › **71%** d'aides financières (AELB, CRB, CD22, Europe...)
- › **360 000 €** restant à la charge du BVVL dont **111 183 €** pour la part de LTC, en tant qu'EPCI du BV

Perspectives 2017

- › Poursuivre la mise en œuvre du programme d'actions du Projet de Territoire Eau (PTE) 2016-2021
- › Poursuivre les partenariats et la recherche de financements pour des actions innovantes
- › Engager tous les financeurs et partenaires dans la mise en œuvre du PTE
- › Obtenir le label « site Rivières sauvages » pour le Léguer amont et le Guic en 2017

2.5 ÉCONOMIE AGRICOLE : L'ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

Lannion-Trégor Communauté porte depuis 2016 l'ancien abattoir municipal de Lannion. L'abattoir communautaire est un outil de proximité qui abat pour les éleveurs, les bouchers et les particuliers. C'est un abattoir multi-espèces (bovins, porcs, ovins, caprins, équins) qui joue un rôle structurant pour les filières courtes. Le site actuel de l'abattoir est enclavé dans le centre de Lannion et le bâtiment centenaire n'est plus adapté aux exigences réglementaires actuelles. Le conseil communautaire a donc validé la construction d'un nouvel abattoir sur la zone d'activité de Beg ar C'hra. L'année 2016 a été marquée par une augmentation importante des tonnages abattus.

Faits marquants en 2016

- › Forte augmentation du tonnage abattu (+20%)
- › Lancement d'une démarche locale en partenariat avec des Grande et Moyennes Surfaces du territoire
- › Aménagement et mise en service de la triperie qui permet une valorisation des sous-produits et une baisse du coût de traitement des déchets

Perspectives 2017

- › Lancer la maîtrise d'œuvre du nouvel abattoir

Chiffres clés 2016

- › **1 195** tonnes abattues dont :
 - › **1486** bovins
 - 1043** veaux
 - 1900** ovins
 - 4505** porc et porcelets
 - 189** chevaux
- › **10%** des abattages pour la filière bio



Zoom sur

AIDES AGRICOLES

Lannion-Trégor Communauté a mis en place en 2016 des aides pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs sur son territoire. L'aide est de 3 000 € bonifié de 1 500 € pour une installation en agriculture biologique.

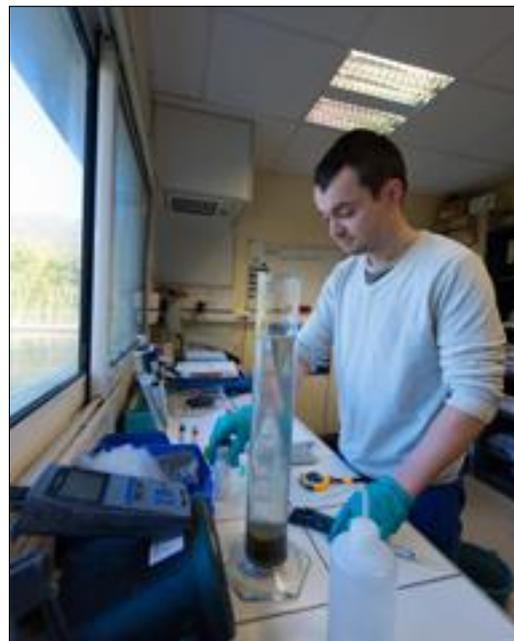
Dix agriculteurs ont été aidés en 2016 dont cinq en agriculture biologique.

3. ASSAINISSEMENT

3.1 L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Lannion-Trégor Communauté exerce la compétence « assainissement collectif » depuis le 1^{er} janvier 2011, constituant 21 systèmes d'assainissements collectifs et 33 600 abonnés.

En 2012-2013, la communauté d'agglomération a réalisé une étude sur l'assainissement collectif consistant à mieux connaître les installations existantes, afin de définir et prioriser les travaux d'amélioration et de réhabilitation à engager. Cette étude a abouti, en concertation avec les élus et services des communes, à un nouveau plan pluriannuel d'investissements de 42 millions d'euros sur la période 2014-2020.



L'exploitation des installations (LTC+ex-CCHT)

Faits marquants en 2016

- › 49 systèmes d'assainissement exploités :
 - en régie sur 39 installations
 - en délégation de service public sur 10 installations
- › Conventions avec 13 communes pour une partie de l'exploitation, en particulier espaces verts
- › Le service assure également l'exploitation des installations d'eau potable des syndicats de la Baie et du Léguer, et des communes de Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploumilliau et Lannion
- › Début 2017, le service comprend 91 agents, dont 65% du temps sont affectés au service d'assainissement collectif et 35% au service d'eau potable
- › Réorganisation du service :
 - Équipe exploitants, réorganisée en 4 secteurs
 - Équipe clientèle/contrôles, regroupant la régie, le SPANC et les contrôleurs de branchements
 - Équipe qualité-métrologie
 - Cellule Projet
 - Équipe administrative
- › Regroupement des directions eau-assainissement et environnement au sein d'un pôle eau et environnement et mise en place d'équipes communes (eaux de baignade, zonages d'assainissement...)



Chiffres clés 2016

- › Environ **42 000** abonnés (33 000 LTC + 9 000 CCHT)
- › **2,93** millions m³ d'eaux usées traitées (2.5 millions LTC + 430 000 CCHT)
- › Environ **680** Tonnes de boues produites, hors réactif (LTC)
- › **42** systèmes d'assainissement (réseaux + station) (37 LTC + 12 CCHT)

Perspectives 2017

- › Mener le transfert de compétence prévu pour les communes de l'ex-Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux
- › Lancer l'étude de préfiguration du transfert de l'eau potable à LTC en 2020

Les investissements

Faits marquants en 2016

- › Travaux d'extension :
 - Route du Krec'h à Lannion
 - Extension du secteur du Rest à Ploumilliau
- › Réhabilitation des réseaux :
 - Rue des Chardonnerets à Pleumeur-Bodou
 - Rues du Colombier et Maurice Nogues à Perros-Guirec
 - Rue du Dolmen à Trégastel
 - Rue de Lorraine à Lannion
 - Cité de Carlouar à Louannec
 - Lan Kerallic à Trédrez-Locquémeau
- › Stations et postes :
 - Fin des travaux d'extension de la station d'épuration de Plestin-les-Grèves
 - Réhabilitation du poste de relèvement de Trestel à Trévou-Tréguignec
 - Réfection d'une vis de relevage du poste de relèvement de Nod-Huel à Lannion
- › Poursuite de la mise en place de dispositifs de télésurveillance réglementaires sur les postes de relèvement du territoire
- › Réalisation de l'étude d'acceptabilité sur le Guindy pour le renouvellement des arrêtés de Rospez, Caouënnec-Lanvézéac, Trézény, Coatréven et Kermaria-Sulard

Chiffres clés 2016

- › **4 137 492,78€** HT d'investissements, dont :
 - › Extensions et réhabilitation de réseaux : **2 782 K€**
 - › Travaux stations et postes : **640 K€**
- › **795 387,77 €** de subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne



Perspectives 2017

- › Monter les différents dossiers (Loi sur l'eau, dérogation ministérielle à la Loi Littoral...) et renouveler les arrêtés pour les systèmes d'assainissement de Kermaria-Sulard, Trédrez-Locquémeau, Trébeurden, Saint-Michel-en-Grève, Trévou-Tréguignec, Perros-Guirec, Lannion, Pleumeur-Bodou et Plounévez-Moëdec
- › Assurer l'extension de réseaux : Petit Camp sur Lannion et Louannec, Kerjean à Ploulec'h, Maez an Aod à Lannion



3.2 L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'année 2016 est marquée sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté par la poursuite des opérations de réhabilitation des assainissements non collectifs, en particulier, sur les périmètres de protection de captage du Léguer et du Min Ran, des bassins versants de la Lieue de Grève, en amont des baignades et des zones conchylicoles et de pêche à pied.

Faits marquants en 2016

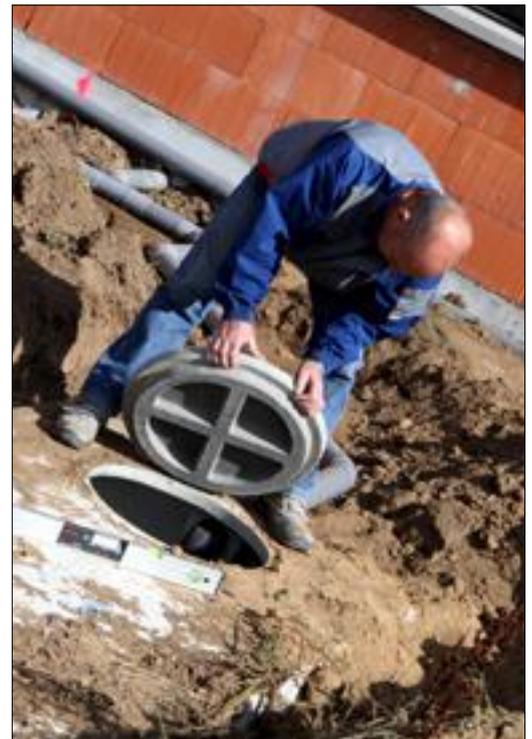
- › Poursuite du transfert des données d'ANC dans le logiciel commun utilisé pour la facturation de l'eau potable et de l'assainissement

Perspectives 2017

- › Harmoniser le règlement de service en intégrant les Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux
- › Préparer le transfert des bases de données du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux sur le nouveau logiciel
- › Préparer le changement de mode de tarification du contrôle périodique de l'assainissement non collectif en vue d'une tarification annualisée sur la facture d'eau potable

Chiffres clés 2016

- › **20 066** installations (11 479 LTC, 1 798 CT, 3 789 CCHT, 3 000 CCPL)
- › **369** contrôles de conception (254 LTC+42 CCHT+73 CCPL)
- › **299** contrôles de réalisation (188 LTC + 52 CCHT + 59 CCPL)
- › **14** contrôles diagnostics LTC
- › **1 069** contrôles de bon fonctionnement (510 LTC + 250 CCHT + 309 CCPL)
- › **378** contrôles dans le cadre de ventes (251 LTC + 93 CCHT + 34 CCPL)
- › **97** réhabilitations réalisées dans le cadre des opérations collectives (57 LTC+ 23 CCHT+ 17CCPL)



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVÉLABLES

Faits marquants en 2016

- › Poursuite de la mission de Conseil en Énergie Partagé auprès des communes
- › Achèvement des travaux de construction de :
 - L'objèterie et de la plateforme bois de Buhulien.
 - La centrale photovoltaïque de Buhulien (200 kWc)
- › Décision de créer une régie « Réseau de chaleur bois énergie »
- › Intégration du suivi des communes des territoires de la Communauté de Communes de la presqu'île de Lézardrieux et du Haut Trégor



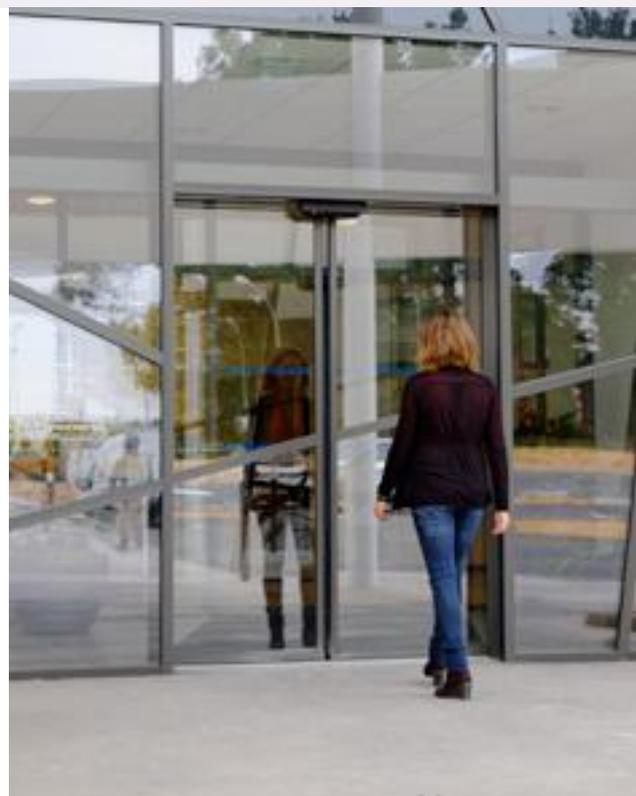
Chiffres clés 2016

- › Conseil en Énergie Partagé auprès des communes avec un développement de l'assistance à la réalisation de travaux
- › Fonds de concours : **12** dossiers de rénovation énergétique sur le patrimoine bâti des communes (**64 000 €** d'aides de LTC)
- › Consommation de bois des **3** chaufferies de LTC : **530** tonnes environ (1700 MWh)
- › Production des **4** centrales photovoltaïques : **70 000** kWh



DES MOYENS, DES RESSOURCES

PEADRA, DANVEZ



1. LES SERVICES SUPPORTS

1.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Rattachée au pôle ressources, la direction des Ressources Humaines assure notamment la gestion statutaire et administrative des agents (carrières, avancements de grades, promotions), la gestion de la paie, la préparation et le suivi du budget.

La direction a également en charge les recrutements, l'organisation des instances paritaires, les indicateurs sociaux et le bilan social, la mise en œuvre de l'évaluation des agents, la formation et la gestion des emplois d'insertion.

La direction est également impliquée dans la mise en œuvre de la politique sociale et accompagne les services en matière d'organisation et de sécurité au travail.

Faits marquants en 2016

- › Préparation de la fusion des trois communautés au 1^{er} janvier 2017 et du transfert des agents du Pays, du SCOT et des RPAM (plus de 120 agents)
- › Intégration des agents transférés au 1^{er} janvier 2016 : abattoir, école de musique et association Vallée du Léguer
- › Mise en œuvre du PPCR (« Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations »)

Les effectifs au 31 décembre 2016

LTC et régie Eau Assainissement :

- › 296 titulaires et stagiaires
- › 45 non titulaires de droit public*
- › 4 emplois avenir
- › 6 CAE
- › 8 CDI de droit public
- › 29 CDI de droit privé

CIAS ET EHPAD

- › 51 titulaires et stagiaires
- › 18 non titulaires de droit public*

EPIC LTC

- › 22 agents de droit privé

CCHT

- › 58 titulaires et stagiaires
- › 10 non titulaires de droit public*

EPIC CCHT

- › 5 agents de droit privé

CCPL

- › 29 titulaires et stagiaires
- › 4 non titulaires de droit public*

*Sont comptabilisés uniquement les agents sur emploi permanent

Emplois et compétences

LTC :

- › 2 200 candidatures reçues
- › Mouvement du personnel :
 - 2 départs à la retraite à LTC
 - 3 recrutements par mutation à LTC
 - 15 nominations stagiaires à LTC et 5 au CIAS
 - 7 titularisations à LTC et 7 au CIAS
- › Avancements :
 - 12 avancements de grade à LTC et 4 au CIAS

Actes administratifs

- › 1 738 actes administratifs (Arrêtés, contrats, avenants) dont :
 - 1 273 pour LTC incluant la régie Eau Assainissement
 - 364 pour le CIAS/EHPAD
 - 68 pour l'EPIC Office Communautaire de Tourisme
 - 25 pour le Planétarium de Bretagne
 - 8 pour le SCOT



Prévention/formation

LTC :

- › 771 jours de formation dispensés en 2016
 - 90 jours à la formation d'intégration + 2 jours pour la formation d'adaptation des emplois d'avenir
 - 323 jours à la formation de professionnalisation
 - 119 jours à la formation de perfectionnement
 - 51 jours à la préparation d'un concours ou d'un examen professionnel
 - 188 jours à la sécurité et à la prévention

CIAS :

- › 102 jours de formation dispensés en 2016
 - 35 jours à la formation d'intégration
 - 59,5 jours à la formation de professionnalisation
 - 7,5 jours à la formation de perfectionnement
 - 25,5 jours à la formation de sécurité et à la prévention

Les réunions des comités techniques

Les réunions des comités techniques

- 7 réunions du comité technique de LTC
- 5 réunions du comité technique de la CCT (CCPL rattachée au comité technique départemental)

Les réunions de préparation de la fusion

4 réunions en présence des représentants du personnel des trois collectivités :

› **Réunion du 7 juin 2016**

- Méthode et calendrier de la fusion
- Méthode et calendrier RH
- Bilan d'étape
- Perspectives

› **Réunion du 15 septembre 2016**

- Les modalités du transfert
- Méthodologie et calendrier
- Organisation du temps de travail
- Rémunération et avantages divers

› **Réunion du 17 octobre 2016**

- Organisation du temps de travail
- Rémunération et avantages divers
- Formation
- Organisation du dialogue social pendant la période transitoire
- Organigramme détaillé

› **Réunion du 17 octobre 2016**

- Préparation du protocole présenté aux comités techniques en décembre



Perspectives 2017

- › Intégrer les agents issus de la fusion et des transferts de compétences
- › Poursuivre la mise en œuvre du PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunérations)
- › Travailler sur la connaissance des métiers de l'agglomération et développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- › Travailler à la mise en œuvre du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- › Relancer la mutualisation avec les communes
- › Mettre à jour le document unique
- › Dématérialiser la gestion des congés
- › Déployer le nouveau Système d'information de gestion des Ressources Humaines
- › Préparation de l'intégration des agents issus des syndicats

1.2 L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le secrétariat des assemblées et de direction, le pôle accueil/logistique sont des services transversaux centraux de la Communauté car points névralgiques en matière de coordination et de pilotage des instances communautaires. Plus concrètement, cette position d'interface se traduit, entre autres, par la préparation et le suivi des actes administratifs, la rédaction et la diffusion des convocations, comptes rendus, la communication entre services et élus ainsi que l'accueil physique et téléphonique, la gestion des correspondances, la prise en charge de la logistique des réunions et réceptions.

Faits marquants en 2016

- › Préparation de la fusion au 1^{er} janvier 2017 de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux (travail sur les compétences, la gouvernance via le règlement intérieur...)
- › Consolidation des procédures de dématérialisation des délibérations

Perspectives 2017

- › Participer à la mise en oeuvre d'une animation territoriale autour des 7 pôles territoriaux
- › Poursuivre la dématérialisation de la gestion des assemblées : après le Bureau exécutif, assurer l'envoi numérisé à l'ensemble des élus des instances communautaires
- › Assurer le déploiement de la dématérialisation des courriers à l'ensemble des services

Chiffres clés 2016

LTC :

- › 438 délibérations
- › 492 arrêtés règlementaires / décisions individuelles
- › 12 120 courriers réceptionnés
- › 69 réunions : conseils, bureaux, commissions

CCHT

- › 137 délibérations
- › 269 arrêtés règlementaires / décisions individuelles
- › 3 556 courriers réceptionnés
- › 30 réunions : conseils, bureaux, commissions

CCPL

- › 121 délibérations
- › 41 arrêtés / ressources humaines
- › 2 264 courriers réceptionnés
- › 20 réunions du conseil et bureau

Zoom sur

ZOOM SUR LA DÉMATÉRIALISATION

En 2016, afin d'optimiser son fonctionnement, la collectivité a poursuivi les procédures de dématérialisation, entre autres, de :

- la chaîne comptable et financière,
- des circuits internes de gestion des projets de délibérations et publication de ces projets sur le compte de l'élu accessible via internet pour le Bureau exécutif,
- des services aux usagers : compte abonné de l'eau et de l'assainissement (en attente de mise en oeuvre), portail famille (clsh)...



1.3 L'INFORMATIQUE :

Le service informatique assure la sécurité du réseau, l'administration des serveurs et la maintenance du parc informatique de Lannion-Trégor Communauté. Il prend en charge l'achat, la configuration et l'installation des nouveaux matériels et intervient sur différents projets.

Faits marquants en 2016

- › Accompagnement des services sur différents projets dont le 100 % démat*, avec la mise en place du parapheur Mégalis pour la signature électronique des marchés
- › Intégration de nouveaux sites : l'école de musique, l'abattoir de Lannion
- › Préparation de la fusion avec le Haut-Trégor et la Presqu'île de Lézardrieux
- › Marché pour le renouvellement de matériel d'impression
- › Marché pour les consommables informatiques
- › Renouvellement du matériel mis à disposition au sein du cyberspace de Plouaret

*dématérialisé

Chiffres clés 2016

- › 15 serveurs virtuels et plus de 250 postes à maintenir
- › Une flotte de 210 mobiles et plus de 300 lignes fixes attribuées
- › 14 sites d'interventions

Perspectives 2017

- › Intégrer de nouveaux sites liés à la fusion de LTC avec deux communautés de communes.
- › Mettre en place d'une solution de helpdesk au sein de la DSI
- › Mettre en place du i-parapheur internalisé pour la signature électronique des flux financiers, des délibérations, etc.
- › Renouveler le firewall
- › Faire évoluer le standard téléphonique
- › Apporter un soutien technique sur différents projets

1.4 LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) :

Le service SIG (système d'information géographique) assure le pilotage, le développement et la maintenance des systèmes d'information géographique de Lannion-Trégor Communauté, des Comités des bassins versants de La Lieue de Grève (CBVLG), du Léguer (CBVL) et du SAGE Baie de Lannion.

Faits marquants en 2016

- › Préparation de la fusion : traitement des données SIG pour les 60 communes de la future entité LTC 2017
- › Augmentation continue du nombre d'utilisateurs
- › Transversalité renforcée avec l'ensemble des services opérationnels de l'Agglomération et des communes (Espaces verts, développement économique, Eau et assainissement)
- › Généralisation du logiciel libre QGIS
- › Participation à Libre en Fête

Chiffres clés 2016

- › **350** agents/élus sensibilisés au SIG
 - 150 pour LTC
 - 200 pour les communes
- › Assistance, maintenance, formation SIG auprès des **38** communes de LTC
- › Agents producteurs de données : **45**
- › Bases de données mutualisées : **8.5 Go**



Perspectives 2017

- › Assurer la prestation SIG pour les 60 communes de LTC
- › Développer nos solutions SIG mobile (Environnement)
- › Renforcer la sécurité des données et l'optimisation des traitements
- › Continuer à développer l'inter-opérabilité avec les outils métiers (urbanisme, eau et assainissement, Énergie, ...)
- › Assurer l'ouverture des données publiques de l'Agglomération (Open data)

1.5 LA COMMANDE PUBLIQUE

Le service Commande Publique conseille et assiste tous les services de la Communauté d'Agglomération, en matière de commande publique mais également le CIAS, la SEM, l'EPIC communautaire de tourisme et les communes qui le souhaitent. Le service gère les contrats d'assurances, les sinistres et les contentieux.

Faits marquants en 2016

- › Service Commande publique de LTC, pilote national pour mettre en œuvre le projet 100 % démat porté par le SGMAP et relayé par Mégalisbretagne
- › Changement de logiciel comptable et d'exécution financière et administrative des marchés publics
- › Développement de l'assistance aux communes en matière de commande publique



Perspectives 2017

- › Élaborer un vade mécum de la clause d'insertion pour les marchés publics de LTC
- › Cartographier les achats dans la perspective d'optimiser l'emploi des deniers publics
- › Participer à l'observatoire régional de la commande publique en vue d'ouvrir les données des marchés publics de LTC (open data)
- › Poursuivre l'expérimentation nationale du 100 % démat des marchés publics : la dématérialisation de bout en bout



Chiffres clés 2016

LTC

- › **75** consultations dont 11 en procédure formalisée (appel d'offres ou concours)
- › **1 328** retraits électroniques
- › **371** réponses
- › **191** marchés attribués
- › Entre 2015 et 2016, le nombre d'offres électroniques est passé de **22% à 59 %**
- › Plus de **100** entreprises à la réunion de présentation du 100 % démat

CCHT

- › **3** consultations lancées en procédure adaptée
- › **45** retraits électroniques
- › **12** réponses dont **7** électroniques soit **58 %** de réponses électroniques
- › **3** marchés attribués

CCPL

- › **6** consultations dont 2 en procédure formalisée (concours)
- › **98** retraits électroniques
- › **17** marchés attribués



1.6 LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION

Le service communication effectue la promotion de la Communauté d'Agglomération et de l'ensemble de ses domaines d'action au sein de l'administration en elle-même ainsi qu'auprès des habitants de l'agglomération, grâce à un panel d'outils et à l'usage des médias.

Faits marquants en 2016

Outils/ Médias :

- › Mise en oeuvre de la stratégie de communication
- › Renforcement de la charte graphique des publications
- › Refonte du magazine communautaire « le T Lannion-Trégor »
- › Édition d'une nouvelle lettre d'information à destination des agents de LTC « En contact »
- › Formalisation et mise en œuvre du partenariat avec la TV Tébéo (4 émissions par an)
- › Renforcement de la stratégie numérique avec la création d'une page Facebook

Événements :

- › Préparation de la nouvelle fusion au 1^{er} janvier 2017 (actualisation des supports)
- › Intégration de nouvelles compétences dans les actions de communication : École de musique communautaire et enseignement musical, abattoir, bassins versants, etc.
- › Préparation des temps forts, en lien avec les partenaires : arrivée de la LGV 2017, marchés publics 100 % dématérialisation, Cirque Plume, Guide du routard côte de Granit rose, etc.
- › Récompense : le site de l'Office de tourisme communautaire primé aux Trophées de la communication à Cannes

Chiffres clés 2016

- › 750 000 pages ont été consultées sur le site internet de l'agglomération
- › 6 numéros « Mon Agglo » ont été édités au cours de l'année
- › 1 100 abonnés au compte twitter @AggloLTC

Perspectives 2017

- › Mettre en ligne le site internet Entreprendre à Lannion-Trégor
- › S'approprier de nouveaux services et équipements liés à la fusion (ex. culture, piscines, etc.)
- › Créer une lettre à destination des élus de LTC
- › Réactiver des référents communication dans les mairies
- › Mettre en oeuvre la photothèque (outil de gestion interne)

1.7 LA LOGISTIQUE

La Communauté d'Agglomération dispose d'un parc conséquent de véhicules nécessaires à la bonne gestion des différentes compétences exercées en régie. 298 véhicules au total comprenant 40 poids lourds, 13 bus/cars, 15 engins, 21 remorques, 156 véhicules légers et utilitaires, 130 vélos à assistance électrique, 53 matériels divers. Les entretiens et les réparations sont réalisés en grande partie aux ateliers communautaires.

Faits marquants en 2016

- › Démarrage des travaux de modernisation des ateliers communautaires de Kerservel
- › Vente des véhicules réformés

Perspectives 2017

- › Poursuivre du renouvellement du parc matériel
- › Acquérir 100 vélos à assistance électrique
- › Moderniser les ateliers communautaires de Vieux-Marché et Kerservel
- › Intégrer CCHT et CCPL



Chiffres clés 2016

- › Acquisitions de **32** nouveaux véhicules :
- › **3** bennes à ordures ménagères
- › **25** véhicules légers et utilitaires
- › **2** remorques
- › **2** matériels divers



2. FINANCES

La direction des finances, direction transversale de la Communauté d'Agglomération, élabore et exécute les documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) et réalise des analyses financières. Elle gère la dette et la trésorerie. Elle instruit les demandes de subventions et son suivi financier. Elle assure la gestion des immobilisations et le suivi de l'inventaire.

Le rapport financier 2016 est tiré de l'analyse du compte administratif 2016 des trois EPCI formant LTC à 60 communes, réalisé et soumis au vote du conseil communautaire du 29 juin 2017. Elle porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnées de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la Communauté d'Agglomération. Ce budget a permis la finalisation et la poursuite des projets initiés sur l'ensemble des territoires et également le lancement de nouvelles opérations.



LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Faits marquants en 2016

- › Transfert de l'abattoir
- › Extension de la compétence Assainissement Collectif sur l'ex CDC Centre Trégor
- › Travail sur la fusion avec la Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux et la Communauté de Communes du Haut-Trégor

Chiffres clés 2016

- › 29 budgets
- › 140,25 M€ de dépenses
- › 9 390 titres de recettes émis
- › 19 277 mandats émis

Pour l'exercice 2016, les masses budgétaires gérées par Lannion-Trégor Communauté sont réparties entre 29 budgets :

- › **1 Budget principal** : financé essentiellement par la fiscalité et des concours de l'État (dotation globale de fonctionnement).
- › **27 Budgets annexes** (Déchets, Immobilier Locatif, Transports, Voirie, Aquarium, Bassin versant du Léguer, Abattoir, SPANC, Gestion Déléguée de l'Eau, Enseignement de la Musique et 17 budgets d'espaces d'activités : financés par des ressources propres ou des abondements du budget principal).
- › **1 régie autonome Assainissement Collectif** : financée par les redevances du service.

Tous budgets et toutes sections confondus, le compte administratif 2016 s'élève à 140,25 M€ (dépenses réelles et d'ordre).

Si l'on ne prend en compte que les dépenses réelles, ce chiffre est ramené à 96,473 M€.

DÉPENSES RÉELLES 2016 TOUS BUDGETS

CUMUL DES BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	
			EN MONTANT	EN POURCENTAGE
BUDGET PRINCIPAL	35 292 318 €	9 176 339 €	44 468 658 €	46,09%
BUDGET DÉCHETS	10 195 057 €	5 093 514 €	15 288 570 €	15,85%
BUDGET IMMOBILIER LOCATIF	3 102 436 €	5 820 317 €	8 922 752 €	9,25%
BUDGET TRANSPORTS	1 630 693 €	42 296 €	1 672 989 €	1,73%
BUDGET VOIRIE	824 959 €	96 499 €	921 458 €	0,96%
BUDGET AQUARIUM	384 065 €	221 379 €	605 444 €	0,63%
BUDGET BASSIN VERSANT DU LEGUER	816 318 €	46 798 €	863 116 €	0,89%
BUDGET ABATTOIR	567 480 €	375 908 €	943 388 €	0,98%
BUDGET SPANC	176 340 €	9 332 €	185 673 €	0,19%
BUDGET GESTION DÉLÉGUÉE DE L'EAU	797 741 €	406 678 €	1 204 419 €	1,25%
REGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT	5 856 753 €	6 763 165 €	12 619 918 €	13,08%
BUDGET ÉCOLE DE MUSIQUE	1 179 041 €	72 711 €	1 251 752 €	1,30%
BUDGETS ESPACES D'ACTIVITÉS	884 032 €	6 641 340 €	7 525 372 €	7,80%
TOTAL GENERAL DEPENSES REELLES	61 707 232 €	34 766 275 €	96 473 508 €	100,00%

63,96%

36,04%

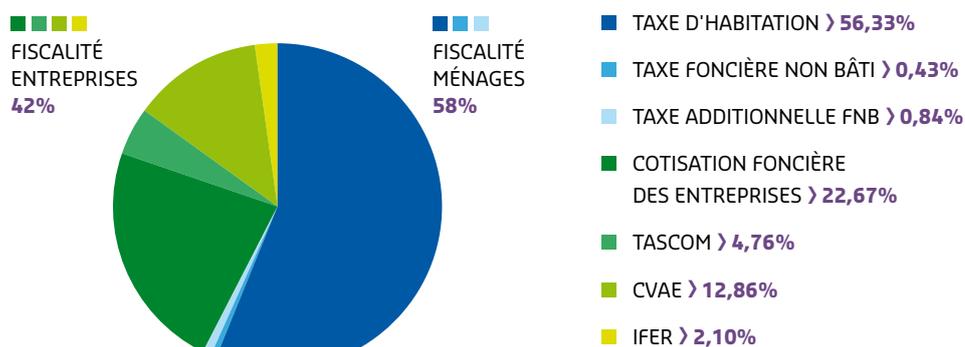
LA FISCALITÉ 2016

TAUX VOTÉS EN 2016	LTC
Taxe d'habitation	12,65 %
Taxe foncière sur le bâti	0 %
Taxe foncière sur le non bâti	3,59 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26,93 %

En 2016, Lannion-Trégor Communauté a encaissé 23,85 M€ de produits issus des impôts locaux.

Les compensations de l'État en matière fiscale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti et la Contribution Économique Territoriale (CET) s'élèvent à 547 K€.

La fiscalité 2016 se décompose de la manière suivante :



Lannion-Trégor Communauté ne conserve pas l'intégralité du produit issu de la fiscalité. En effet, la loi a prévu que la différence entre le montant reçu par l'EPCI avant la réforme de la Taxe Professionnelle et celui après la réforme soit reversée au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Ce fonds a été instauré pour améliorer la péréquation horizontale des ressources entre les collectivités sur l'ensemble du territoire national. La participation de la communauté au FNGIR, s'est élevée à 5,65 M€ en 2016. Elle devrait rester figée pour les années à venir.

LE FPIC

Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, mécanisme de péréquation horizontale, consiste à prélever une partie des ressources du « bloc communal » pour la reverser à des collectivités territoriales moins favorisées.

Créé en 2012, ce fonds se met en place progressivement jusqu'en 2016. Au niveau national, il est prévu qu'il soit abondé de la manière suivante : 150 millions d'euros en 2012, 360 millions d'euros en 2013, 570 en 2014, 780 en 2015 pour atteindre à partir de 2016 et chaque année, 2% des ressources fiscales du bloc communal en 2016 (estimée à 1 milliard d'euros).

L'article 144 de la loi de Finances 2012 a précisé les modalités de fonctionnement de ce fonds. Son objectif est de corriger au niveau national les inégalités de ressources entre les collectivités consolidées. La situation des collectivités est appréciée à l'échelle du territoire intercommunal (EPCI + les communes membres) pour déterminer l'éligibilité et le calcul des prélèvements et des reversements.

En 2016, Lannion-Trégor Communauté a été bénéficiaire du fonds pour un montant global de 2,343 M€. Le Conseil Communautaire a appliqué le dispositif de droit commun pour la répartition de l'enveloppe partageant à hauteur de 368 K€ pour l'EPCI et 1,975 M€ pour les communes.

LA DGF

La DGF perçue en 2016 s'élève au total à 8.615 K€, elle représente 23 % des recettes réelles de fonctionnement du Budget Principal.

	2016
Dotations d'intercommunalité avant prélèvement	5 433 130 €
Contribution au Redressement des Finances Publiques	- 1 151 759 €
Dotations d'intercommunalité après prélèvement	4 281 371 €
Dotations de compensation des groupements	4 334 031 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	8 615 402 €

QUELQUES RATIOS (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1 DU CGCT)

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des collectivités territoriales, la situation financière d'une collectivité est synthétisée par un ensemble de ratios qui figurent dans le compte administratif du budget principal de Lannion-Trégor Communauté. Ils s'établissent ainsi :

RATIOS		2016
1	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION*	393,81 €
2	PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES / POPULATION	271,41 €
3	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	396,41 €
4	DÉP. D'ÉQUIPEMENT BRUT (Comptes 20, 204, 21, 23) / POPULATION	68,57 €
5	ENCOURS DE LA DETTE au 31/12 / POPULATION	217,09 €
6	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	96,13 €
7	DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉP. RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	17,74 %
8	DÉP. DE FONCT. RÉELLES + REMB. CAPITAL DETTE / RECETTE RÉELLES DE FONCT.	101,84 %
9	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCT.	17,10 %
10	ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	54,13 %
11	COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE	0,370483

*Population de référence : 89 617 h

› Potentiel fiscal par habitant de LTC : 218,93 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse fiscale potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales, le taux moyen national de chaque impôt (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation et taxes foncières).

› Moyenne des EPCI de la même catégorie : 404,26 €

ÉQUILIBRE FINANCIER DE L'ENSEMBLE DES 29 BUDGETS

(Opérations réelles et d'ordre)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	37 966 910 €		37 565 508 €
BUDGET DÉCHETS	11 273 016 €		12 253 622 €
BUDGET IMMOBILIER LOCATIF	6 588 911 €		7 894 752 €
BUDGET TRANSPORTS	1 867 484 €		2 614 469 €
BUDGET VOIRIE	930 750 €		898 433 €
BUDGET AQUARIUM	420 919 €		484 193 €
BUDGET BASSIN VERSANT DU LÉGUER	761 824 €		335 710 €
BUDGET ABATTOIR	621 188 €		634 267 €
BUDGET SPANC	184 675 €		148 764 €
BUDGET GESTION DÉLÉGUÉE DE L'EAU	797 443 €		1 950 208 €
RÉGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT	13 327 457 €	EXCÉDENT 2016	12 931 345 €
BUDGET ÉCOLE DE MUSIQUE	1 202 100 €		1 169 664 €
BUDGETS ESPACES D'ACTIVITÉS	7 966 378 €		7 966 378 €
TOTAL GENERAL SECTION FONCTIONNEMENT	83 909 054 €		2 938 258 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	10 649 535 €		8 874 749 €
BUDGET DÉCHETS	5 133 870 €		5 487 256 €
BUDGET IMMOBILIER LOCATIF	7 378 466 €		7 657 476 €
BUDGET TRANSPORTS	54 124 €		236 791 €
BUDGET VOIRIE	96 499 €		121 612 €
BUDGET AQUARIUM	147 188 €		137 055 €
BUDGET BASSIN VERSANT DU LÉGUER	30 822 €		13 786 €
BUDGET ABATTOIR	384 837 €		53 708 €
BUDGET SPANC	9 332 €		8 334 €
BUDGET GESTION DÉLÉGUÉE DE L'EAU	337 749 €		281 969 €
RÉGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT	14 241 829 €	EXCÉDENT 2016	16 579 770 €
BUDGET ÉCOLE DE MUSIQUE	72 711 €		28 878 €
BUDGETS ESPACES D'ACTIVITÉS	7 607 350 €		7 082 346 €
TOTAL GÉNÉRAL SECTION FONCTIONNEMENT	46 144 312 €		419 418 €

REPRISE DES EXCÉDENTS ANTÉRIEURS		1 358 603 €	
----------------------------------	--	-------------	--

EXCÉDENT DISPONIBLE = 4 716 279 €

Cette représentation découle de la consolidation des 29 budgets de Lannion-Trégor Communauté.

Le résultat de l'exercice 2016 dégage un excédent global de 4,716 M€, réparti comme suit :

- > + **2,938 M€** pour la section de fonctionnement
- > + **419 K€** pour la section d'investissement
- > + **1,358 M€** de reprise d'excédents antérieurs

Le disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice 2016 s'établit à donc **4,716 M€** (budget principal + budget annexes).

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

C'est l'excédent de ressources dégagé par Lannion-Trégor Communauté au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

CUMUL DES BUDGETS	CA 2016
Recettes courantes de fonctionnement	68,82 M€
Dépenses courantes de fonctionnement	59,25 M€
EPARGNE DE GESTION	9,572 M€
Intérêts de la dette (CT + LT + ICNE)	1,341 M€
Dépenses exceptionnelles	0,634 M€
Provisions	0,420 M€
+ Produits financiers	0,188 M€
+ Produits exceptionnels	1,905 M€
ÉPARGNE BRUTE	9,269 M€
Remboursement du capital de la dette	4,444 M€
ÉPARGNE NETTE	4,820 M€
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/2014	73,691 M€
ENCOURS DE LA DETTE / ÉPARGNE BRUTE	7,95 ans

L'épargne nette totale réalisée tous budgets confondus ressort à **4,820 M€**.

Le ratio encours de la dette / épargne brute mesure la solvabilité de Lannion-Trégor Communauté. Ce ratio s'exprime en nombre d'années. Il est égal à 7,95 ans et témoigne d'une bonne situation.

ENCOURS DE LA DETTE

› **149 contrats de prêts en cours d'amortissement**

› **Les emprunts suivants ont été contractés en 2016 :**

- **Budget principal : 1,474 M€**
- **Budget Immobilier Locatif : 3,594 M€**
- **Budget Déchets : 3 M€**
- **Régie autonome Assainissement : 4,468 M€**

L'encours de la dette consolidée (budget principal et budgets annexes) s'élève au 31 décembre 2016 à 73,691 M€ dont 19,455 M€ au titre du budget principal, 22,236 M€ au titre du budget immobilier locatif et 27,665 M€ au titre de la régie autonome assainissement.

L'annuité de la dette long terme s'est élevée en 2016 à 5,748 M€, dont 4,411 M€ en capital et 1,337 M€ en intérêts (à noter que les Intérêts courus non échus à rattacher en charge 2016 n'ont pas pu être réalisés compte tenu de la fusion, la charge d'intérêt est donc sous-évaluée pour 2016).

La dette globale est de 513,69 € par habitant en 2016 et de 834,01 € par abonné pour la régie autonome.

VENTILATION DES REVERSEMENTS FINANCIERS AUX COMMUNES

Lannion-Trégor Communauté a reversé 10,320 M€ à ses communes membres au titre de l'attribution de compensation 2016.

AC 2016	
= AC reçue	= AC versée
104 497 €	13 156 028 €
10 216 613 €	

DÉPENSES 2015 IDENTIFIABLES PAR COMMUNE SUR LE TERRITOIRE DE LTC

COMMUNES	Attributions de compensation versées en 2016	FDC	SUBVENTIONS / HABITANT (INSEE)
BERHET			
CAOUËNNEC-LANVÉZEAC	41 032 €	5 019 €	5,74 €
CAVAN	53 539 €	12 400 €	8,29 €
COASTASCOM		5 138 €	20,72 €
KERMARIA-SULARD	3 887 €	9 329 €	9,16 €
LANNION	5 366 167 €	53 987 €	2,62 €
LANVELLEC		9 548 €	16,41 €
LE VIEUX-MARCHÉ		18 532 €	13,73 €
LOGUIVY-PLOUGRAS	51 529 €	45 024 €	48,31 €
LOUANNEC	60 235 €	50 931 €	16,24 €
MANTALLOT	69 766 €		
PERROS-GUIREC	3 063 856 €	30 678 €	4,05 €
PLESTIN-LES-GRÈVES	120 008 €	6 854 €	1,84 €
PLEUMEUR-BODOU	77 964 €	99 558 €	24,01 €
PLOUARET	89 685 €	30 775 €	13,94 €
PLOUBEZRE	53 620 €	21 005 €	5,66 €
PLOUGRAS	68 341 €	10 367 €	23,72 €
PLOULEC'H	82 357 €	6 625 €	3,86 €
PLOUMILLIAU	208 469 €		
PLOUNÉRIN	61 487 €	20 587 €	27,38 €
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	200 169 €	25 230 €	17,14 €
PLOUZÉLAMBRE		890 €	3,77 €
PLUFUR			
PLUZUNET	35 975 €	6 984 €	6,68 €
PRAT		24 389 €	20,76 €
QUEMPVERN	6 290 €	5 979 €	14,76 €
ROSPEZ	169 411 €	3 829 €	2,14 €
SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE		35 029 €	74,06 €
SAINT-QUAY-PERROS	277 452 €	37 356 €	26,61 €
TONQUEDEC	30 961 €	7 238 €	6,00 €
TRÉBEURDEN		27 539 €	7,31 €
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU		7 510 €	5,08 €
TRÉDUDER		3 253 €	15,71 €
TRÉGASTEL	113 992 €		
TRÉGROM		8 811 €	21,70 €
TRÉLÉVERN		88 185 €	62,54 €
TRÉMEL	14 435 €	3 000 €	6,67 €
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC		42 424 €	30,26 €
TOTAUX	10 320 627 €	764 000 €	9,68 €



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT TRÉGOR

Faits marquants en 2016

- › Le 1^{er} janvier 2016, transfert de la compétence assainissement collectif pour 9 communes de la Communauté
- › Travail sur la fusion avec Lannion-Trégor Communauté et la Presqu'île de Lézardrieux

Chiffres clés 2016

- › 5 budgets
- › 12.5 M € de dépenses
- › 1 891 titres de recettes émis
- › 3 267 mandats émis

Pour l'exercice 2016, les masses budgétaires gérées par la Communauté de Communes du Haut-Trégor sont réparties entre 5 budgets :

- › **1 Budget principal** : financé essentiellement par la fiscalité et des concours de l'État (dotation globale de fonctionnement).
- › **4 Budgets annexes (SPANC, Ateliers Relais, Assainissement et Zones d'Activités)** : financés par des ressources propres.

Tous budgets et toutes sections confondus, le compte administratif 2016 s'élève à 9,466 M€ (dépenses réelles et d'ordre).

Si l'on ne prend en compte que les dépenses réelles, ce chiffre est ramené à 8,185 M€.

DÉPENSES RÉELLES 2016 TOUS BUDGETS

CUMUL DES BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	
			EN MONTANT	EN POURCENTAGE
BUDGET PRINCIPAL	7 278 147 €	2 100 380 €	9 378 527 €	87,45%
BUDGET ATELIERS RELAIS	42 030 €	39 060 €	81 090 €	0,76%
BUDGET SPANC	77 325 €	760 €	78 085 €	0,73%
BUDGET ASSAINISSEMENT	781 788 €	383 881 €	1 165 669 €	10,87%
BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS	6 154 €	15 066 €	21 220 €	0,20%
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES RÉELLES	8 185 444 €	2 539 146 €	10 724 590 €	100,00%

76,32%
23,68%

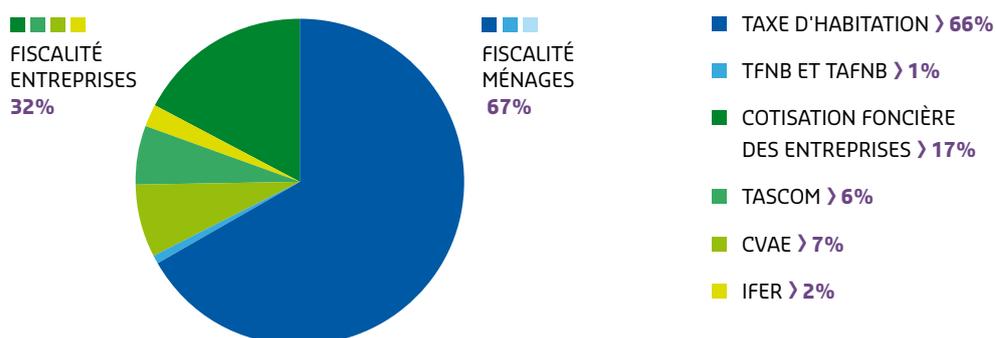
LA FISCALITÉ 2016

TAUX VOTÉS EN 2016	HAUT-TRÉGOR
Taxe d'habitation	12,60 %
Taxe foncière sur le bâti	0 %
Taxe foncière sur le non bâti	3,00 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26,44 %

En 2016, La Communauté de Communes du Haut-Trégor a encaissé 3,215 M€ de produits issus des impôts locaux.

Les compensations de l'État en matière fiscale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti et la Contribution Économique Territoriale (CET) s'élèvent à 135 K€.

La fiscalité 2016 se décompose de la manière suivante :



La Communauté de Communes du Haut-Trégor ne conserve pas l'intégralité du produit issu de la fiscalité. En effet, la loi a prévu que la différence entre le montant reçu par l'EPCI avant la réforme de la Taxe Professionnelle et celui après la réforme soit reversée au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Ce fonds a été instauré pour améliorer la péréquation horizontale des ressources entre les collectivités sur l'ensemble du territoire national. La participation de la communauté au FNGIR, s'est élevée à 1,457 M€ en 2016. Elle devrait rester figée pour les années à venir.

LE FPIC

En 2016, la Communauté de Communes du Haut-Trégor a été bénéficiaire du fonds pour montant global de 565 K€. Le Conseil Communautaire a appliqué le dispositif dérogatoire de répartition de l'enveloppe en votant à l'unanimité 50% au profit de l'EPCI et 50% au profit des communes.

LA DGF

La DGF perçue en 2016 s'élève au total à 750 K€, elle représente 11% des recettes réelles de fonctionnement.

	2016
Dotations d'intercommunalité avant prélèvement	801 743 €
Contribution au Redressement des Finances Publiques	- 292 294 €
Dotations d'intercommunalité après prélèvement	509 449 €
Dotations de compensation des groupements	240 846 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	750 295 €

QUELQUES RATIOS (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1 DU CGCT)

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des collectivités territoriales, la situation financière d'une collectivité est synthétisée par un ensemble de ratios qui figurent dans le compte administratif du budget principal de la Communauté de Communes du Haut-Trégor. Ils s'établissent ainsi :

RATIOS		2016
1	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION*	379,63 €
2	PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES / POPULATION	167,70 €
3	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	381,88 €
4	DÉP. D'ÉQUIPEMENT BRUT (Comptes 20, 204, 21, 23) / POPULATION	95,62 €
5	ENCOURS DE LA DETTE au 31/12 / POPULATION	169,69 €
6	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	39,14 €
7	DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉP. RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	35,00 %
8	DÉP. DE FONCT. RÉELLES + REMB. CAPITAL DETTE / RECETTE RÉELLES DE FONCT.	102,96 %
9	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCT.	25,04 %
10	ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	44,44 %
11	COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE	0,314827

*Population de référence : 19 172 h

› Potentiel fiscal par habitant de LTC : 86,63 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse fiscale potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales, le taux moyen national de chaque impôt (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation et taxes foncières).

› Moyenne des EPCI de la même catégorie : 278,23 €

ÉQUILIBRE FINANCIER DE L'ENSEMBLE DES 29 BUDGETS

(Opérations réelles et d'ordre)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	7 783 939 €	EXCÉDENT 2016	7 413 025 €
BUDGET ATELIERS RELAIS	400 415 €		357 149 €
BUDGET SPANC	80 332 €		100 230 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	1 158 998 €		1 776 879 €
BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS	42 092 €		77 122 €
TOTAL GENERAL SECTION FONCTIONNEMENT	9 465 776 €	258 630 €	9 724 405 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	2 192 130 €	EXCÉDENT 2016	2 866 117 €
BUDGET ATELIERS RELAIS	262 708 €		358 385 €
BUDGET SPANC	760 €		10 902 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	546 474 €		725 753 €
BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS	72 509 €		35 938 €
TOTAL GÉNÉRAL SECTION FONCTIONNEMENT	3 074 581 €	922 514 €	3 997 095 €

REPRISE DES EXCÉDENTS ANTÉRIEURS		1 243 058 €	
----------------------------------	--	-------------	--

Cette représentation découle de la consolidation des cinq budgets de la Communauté de Communes du Haut-Trégor.

Le résultat de l'exercice 2016 dégage un excédent global de 2,424 M€, réparti comme suit :

- > + **258 K€** pour la section de fonctionnement
- > + **922 K€** pour la section d'investissement
- > + **1,243 M€** de reprise d'excédents antérieurs

Le disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice 2016 s'établit à donc **2,424 M€** (budget principal + budget annexes).

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

C'est l'excédent de ressources dégagé par la Communauté de Communes du Haut-Trégor au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

L'épargne nette totale réalisée tous budgets confondus ressort à **440 K€**.

Le ratio encours de la dette / épargne brute mesure la solvabilité de la Communauté de Communes du Haut-Trégor.

Ce ratio s'exprime en nombre d'années. Il est égal à 5,8 ans et témoigne d'une bonne situation.

CUMUL DES BUDGETS	CA 2016
Recettes courantes de fonctionnement	8,78 M€
Dépenses courantes de fonctionnement	7,99 M€
ÉPARGNE DE GESTION	0,79 M€
Intérêts de la dette (CT + LT + ICNE)	0,19 M€
Dépenses exceptionnelles	0,02 M€
Provisions	0,00 M€
+ Produits financiers	0,00 M€
+ Produits exceptionnels	0,40 M€
ÉPARGNE BRUTE	0,98 M€
Remboursement du capital de la dette	0,54 M€
ÉPARGNE NETTE	0,44 M€
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/2014	5,68 M€
ENCOURS DE LA DETTE/ ÉPARGNE BRUTE	5,8 ans

ENCOURS DE LA DETTE

› **36 contrats de prêts en cours d'amortissement.**

› **Pas de contraction de nouvel emprunt en 2016 mais reprise de l'ensemble des contrats de prêts des communes en matière d'assainissement suite au transfert de compétence.**

L'encours de la dette consolidée (budget principal et budgets annexes) s'élève au 31 décembre 2016 à 5,68 M€ dont 3,25 M€ au titre du budget principal et 2,05 M€ au titre du budget Assainissement.

L'annuité de la dette long terme s'est élevée en 2016 à 731K€, dont 543 K€ en capital et 188 K€ en intérêts. La dette du budget Ateliers Relais est récupérable par le biais des loyers et des produits de cessions de bâtiments, celle du budget Lotissement par la vente de terrains et celle du budget Assainissement s'équilibre grâce aux redevances perçues auprès des usagers.

La dette globale est de 169,51 € par habitant en 2016 hors assainissement et de 223,77 € par abonné sont consacrés au financement de l'assainissement collectif.

VENTILATION DES REVERSEMENTS FINANCIERS AUX COMMUNES

Lannion-Trégor Communauté a reversé 10,320 M€ à ses communes membres au titre de l'attribution de compensation 2016.

AC 2016	
= AC reçue	= AC versée
77 275 €	588 540 €
511 265 €	



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ÎLE DE LÉZARDRIEUX

Faits marquants en 2016

- › Travail sur la fusion avec Lannion-Trégor Communauté et la Communauté de Communes du Haut-Trégor

Chiffres clés 2016

- › 9 budgets
- › 6,37 M € de dépenses
- › 2 533 titres de recettes émis
- › 2 887 mandats émis

Pour l'exercice 2016, les masses budgétaires gérées par la communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux sont réparties entre 9 budgets :

- › **1 Budget principal** : financé essentiellement par la fiscalité et des concours de l'État (dotation globale de fonctionnement).
- › **8 Budgets annexes** (Environnement, Voirie, Maison de la Santé, Parc d'activités de Kerantour, Office de Tourisme Intercommunal, SPANC, Portage de Repas et Zones d'Activités) : financés par des ressources propres ou des abondements du budget principal.

Tous budgets et toutes sections confondus, le compte administratif 2016 s'élève à 6,368 M€ (dépenses réelles et d'ordre).

Si l'on ne prend en compte que les dépenses réelles, ce chiffre est ramené à 5,720 M€.

DÉPENSES RÉELLES 2016 TOUS BUDGETS

CUMUL DES BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	
			EN MONTANT	EN POURCENTAGE
BUDGET PRINCIPAL	2 594 761 €	393 109 €	2 987 870 €	52,23%
BUDGET ENVIRONNEMENT	985 812 €	305 684 €	1 291 497 €	22,58%
BUDGET VOIRIE	22 383 €	496 614 €	518 997 €	9,07%
BUDGET MAISON DE LA SANTÉ	65 235 €	40 000 €	105 235 €	1,84%
BUDGET PARC D'ACTIVITÉS DE KERANTOUR	31 376 €	177 587 €	208 963 €	3,65%
BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOM.	144 772 €	0 €	144 772 €	2,53%
BUDGET SPANC	79 216 €	91 740 €	170 956 €	2,99%
BUDGET PORTAGE DE REPAS	259 952 €	8 533 €	268 484 €	4,69%
BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS	23 451 €	0 €	23 451 €	0,41%
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES RÉELLES	4 206 958 €	1 513 267 €	5 720 225 €	100,00%

73,55%
26,45%

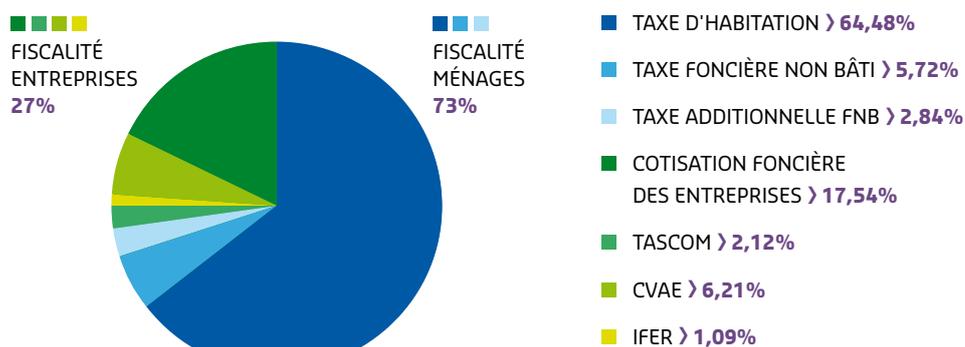
LA FISCALITÉ 2016

TAUX VOTÉS EN 2016	LTC
Taxe d'habitation	13,80 %
Taxe foncière sur le bâti	1,71 %
Taxe foncière sur le non bâti	10,46%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26,62 %

En 2016, La Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux a encaissé 2,057 M€ de produits issus des impôts locaux.

Les compensations de l'État en matière fiscale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti et la Contribution Économique Territoriale (CET) s'élèvent à 73 K€.

La fiscalité 2016 se décompose de la manière suivante :



La Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux ne conserve pas l'intégralité du produit issu de la fiscalité. En effet, la loi a prévu que la différence entre le montant reçu par l'EPCI avant la réforme de la Taxe Professionnelle et celui après la réforme soit reversée au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Ce fonds a été instauré pour améliorer la péréquation horizontale des ressources entre les collectivités sur l'ensemble du territoire national. La participation de la communauté au FNGIR, s'est élevée à 926 K€ en 2016. Elle devrait rester figée pour les années à venir.

LE FPIC

En 2016, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux a été bénéficiaire du fonds pour montant global de 269 K€. Le Conseil Communautaire a appliqué le dispositif de droit commun pour la répartition de l'enveloppe partageant à hauteur de 97 K€ pour l'EPCI et 172 K€ pour les communes.

LA DGF

La DGF perçue en 2016 s'élève au total à 481 K€, elle représente 15,92 % des recettes réelles de fonctionnement.

	2016
Dotations d'intercommunalité avant prélèvement	437 756 €
Contribution au Redressement des Finances Publiques	- 104 192 €
Dotations d'intercommunalité après prélèvement	333 564 €
Dotations de compensation des groupements	147 576 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	481 140 €

QUELQUES RATIOS (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1 DU CGCT)

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des collectivités territoriales, la situation financière d'une collectivité est synthétisée par un ensemble de ratios qui figurent dans le compte administratif du budget principal de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux. Ils s'établissent ainsi :

RATIOS		2016
1	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION*	263,53 €
2	PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES / POPULATION	208,98 €
3	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	306,97 €
4	DEP. D'ÉQUIPEMENT BRUT (Comptes 20, 204, 21, 23) / POPULATION	27,15 €
5	ENCOURS DE LA DETTE au 31/12 / POPULATION	381,32 €
6	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	48,87 €
7	DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉP. RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	21,02 %
8	DÉP. DE FONCT. RÉELLES + REMB. CAPITAL DETTE / RECETTE RÉELLES DE FONCT.	90,02 %
9	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCT.	8,85 %
10	ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	124,23 %
11	COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE	0,361169

*Population de référence : 9 846 h

› Potentiel fiscal par habitant de LTC : 78,65 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse fiscale potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales, le taux moyen national de chaque impôt (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation et taxes foncières).

› Moyenne des EPCI de la même catégorie : 278,23 €

ÉQUILIBRE FINANCIER DE L'ENSEMBLE DES 29 BUDGETS

(Opérations réelles et d'ordre)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	2 906 387 €	EXCÉDENT 2016	3 077 306 €
BUDGET ENVIRONNEMENT	1 058 822 €		1 246 136 €
BUDGET VOIRIE	22 383 €		106 000 €
BUDGET MAISON DE LA SANTÉ	136 091 €		92 563 €
BUDGET PARC D'ACTIVITÉS DE KERANTOUR	88 091 €		46 799 €
BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOM.	144 772 €		116 768 €
BUDGET SPANC	85 906 €		70 689 €
BUDGET PORTAGE DE REPAS	267 418 €		233 017 €
BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS	23 451 €		45 958 €
TOTAL GENERAL SECTION FONCTIONNEMENT	4 733 322 €		301 913 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	448 014 €	EXCÉDENT 2016	1 225 969 €
BUDGET ENVIRONNEMENT	311 644 €		105 243 €
BUDGET VOIRIE	496 614 €		341 828 €
BUDGET MAISON DE LA SANTÉ	64 249 €		72 155 €
BUDGET PARC D'ACTIVITÉS DE KERANTOUR	201 542 €		69 078 €
BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOM.	0 €		0 €
BUDGET SPANC	91 740 €		73 159 €
BUDGET PORTAGE DE REPAS	8 533 €		8 550 €
BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS	12 795 €		0 €
TOTAL GÉNÉRAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 635 131 €	260 852 €	1 895 983 €

REPRISE DES EXCÉDENTS ANTÉRIEURS		459 095 €	
----------------------------------	--	-----------	--

Cette représentation découle de la consolidation des neuf budgets de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux.

Le résultat de l'exercice 2016 dégage un excédent global de 1,022 M€, réparti comme suit :

- > + **302 K€** pour la section de fonctionnement
- > + **261 K€** pour la section d'investissement
- > + **459 K€** de reprise d'excédents antérieurs

Le disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice 2016 s'établit à donc **1,022 M€** (budget principal + budget annexes).

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

C'est l'excédent de ressources dégagé par la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

L'épargne nette totale réalisée tous budgets confondus ressort à 440 K€.

Le ratio encours de la dette / épargne brute mesure la solvabilité de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux. Ce ratio s'exprime en nombre d'années. Il est égal à 12 ans et témoigne d'une situation acceptable.

CUMUL DES BUDGETS	CA 2016
Recettes courantes de fonctionnement	4,88 M€
Dépenses courantes de fonctionnement	4,01 M€
ÉPARGNE DE GESTION	0,87 M€
Intérêts de la dette (CT + LT + ICNE)	0,18 M€
Dépenses exceptionnelles	0,01 M€
Provisions	0,00 M€
+ Produits financiers	0,00 M€
+ Produits exceptionnels	0,28 M€
ÉPARGNE BRUTE	0,71 M€
Remboursement du capital de la dette	0,26 M€
ÉPARGNE NETTE	0,44 M€
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/2014	5,12 M€
ENCOURS DE LA DETTE/ ÉPARGNE BRUTE	12 ans

ENCOURS DE LA DETTE

› **14 contrats de prêts en cours d'amortissement**

› **Un emprunt de 900 000 € a été contracté en 2016 pour le financement de divers investissements**

L'encours de la dette consolidée (budget principal et budgets annexes) s'élève au 31 décembre 2016 à 5,120 M€ dont 3,75 M€ au titre du budget principal.

L'annuité de la dette long terme s'est élevée en 2016 à 445 K€, dont 263 K€ en capital et 182 K€ en intérêts.

La dette globale est de 520 € par habitant en 2016.

VENTILATION DES REVERSEMENTS FINANCIERS AUX COMMUNES

La Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux a reversé 364 K€ à ses communes membres au titre de l'attribution de compensation 2016.

AC 2016	
= AC reçue	= AC versée
4 345 €	364 270 €
359 925 €	

3. LES MAISONS COMMUNAUTAIRES

Les maisons communautaires, sièges des ex Communautés de Communes, ont toute leur place dans la nouvelle gouvernance communautaire. Elles sont avant tout de précieux lieux de proximité ouverts à tous. Deux formes de maisons cohabitent : les Maisons de Services Au Public (MSAP) : Tréguier et Cavan, et les Maisons communautaires : Plouaret, Pleudaniel et la Roche-Derrien. Ces maisons sont de véritables Relais territoriaux de l'action de Lannion-Trégor Communauté de par leurs fonctions d'accueil : accueil du public, accueil de partenaires (mise à disposition de bureaux, permanences régulières) et surtout avec les missions d'animation des MSAP.

Faits marquants en 2016

- › Labellisation MSAP : Tréguier : 14 juin 2016 ; Cavan : 23 juin 2016.
- › Nouvelles missions d'animation MSAP : Guichet unique ; Mise à disposition d'outils de coopération (bureaux mutualisés, salles de réunions, mise à disposition de documentation) ; Espace numérique encadré.
- › Plouaret : contractualisation de l'orientation du public avec le nouveau partenaire « INTER'ESS » issu de la fusion de Trégor Contacts et Ker Huel Contacts.



Perspectives 2017

- › Harmoniser et valoriser sur le nouveau territoire les accueils de proximité
- › Organiser le réseau des accueils (appui à l'animation « politique » territoriale)
- › Développer la communication des MSAP
- › Continuer la dynamique de recherche de nouveaux partenaires MSAP
- › Intégrer les maisons communautaires dans la dynamique MSAP : réflexion MSAP multi-sites en cohérence avec le projet de Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).
- › Extension locaux Cavan : vers un accueil mutualisé avec la mairie
- › Maisons Communautaires : intégration dans la dynamique MSAP, en tant que site annexe MSAP

Chiffres clés 2016

Tréguier :

- › plus de **30** partenaires MSAP
- › une fréquentation mensuelle moyenne 2016 : **983** accueils

Cavan :

- › **7** partenaires MSAP réguliers assurant des permanences
- › **7** ordinateurs à disposition dans le cyberspace



GLOSSAIRE (PRINCIPAUX SIGLES)

- › **LTA** : Lannion-Trégor Agglomération
- › **BAC** : Beg Ar C'hra Communauté
- › **LTC** : Lannion-Trégor Communauté
- › **CCCT** : Communauté de Communes du Centre-Trégor
- › **EPIC** : Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
- › **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- › **PLH** : Plan Local de l'Habitat
- › **EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- › **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
- › **SEM** : Société d'Économie Mixte

PARTIE I :

- › **OTC** : Office de tourisme communautaire
- › **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- › **TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication
- › **CODESUP** : Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur
- › **Formation FTTH** : (Fiber To The Home) fibre à domicile
- › **CPER** : Contrat de Projet État-Région
- › **JRCE** : Journées Régionales de la Création & Reprise d'Entreprise
- › **Zones AMII** : Zones d'Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement
- › **POI** : point d'intérêt (Point Of Interest) dans la géolocalisation avec un GPS
- › **INPI** : Institut National de la Propriété Industrielle

PARTIE II :

- › **STICA** : Schéma des Transports Intelligents des Côtes d'Armor
- › **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- › **RFF** : Réseau Ferré de France

PARTIE III :

- › **ANAH** : Agence Nationale de l'Habitat
- › **OPAH** : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
- › **PIH** : Point Information Habitat
- › **CISPD** : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention à la Délinquance
- › **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- › **RPAM** : Relais Parents Assistants Maternels
- › **ERP** : Établissement Recevant du Public
- › **ASUL** : Association Sportive Universitaire de Lannion
- › **ETP** : Équivalent Temps Plein
- › **AMAGA** : Association des Maires de la Grande Anse (Haïti)
- › **PLH** : Plan Local de l'Habitat
- › **SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
- › **PAEJ** : Point d'accueil et écoute jeunes

- › **CIAS** : Centre intercommunal d'actions sociales
- › **CEJ** : Contrat enfance jeunesse
- › **ARS** : Agence régionale de santé
- › **REMA** : Réseau européen de musique ancienne
- › **EMT** : École de musique du Trégor

PARTIE IV :

- › **C0.5** : Collecte une fois toutes les deux semaines
- › **C1** : Collecte une fois par semaine
- › **DIB** : Déchets Industriels Banals
- › **ICPE** : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- › **DOCOB** : Les Documents d'Objectifs (plans de gestion des sites et futurs sites Natura 2000)
- › **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- › **CLE** : Commission Locale de l'Eau
- › **PAGD** : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
- › **ANC** : Assainissement non Collectif
- › **PCET** : Plan Climat Énergie Territorial
- › **SEACS** : (Sustainable Energy Across the Common Space) défi énergétique pour inciter les habitants à réduire leur consommation d'énergie
- › **DASRI** : Déchets d'activités de soins à risques infectieux
- › **EcoDDS** : Déchets diffus spécifiques
- › **POS** : Plan d'occupation des sols
- › **BREEM** : BRE Environmental Assessment Method

PARTIE V :

- › **CTP** : Comité Technique Paritaire
- › **TNC** : Temps Non Complet
- › **CAE** : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- › **CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- › **PesV2** : Protocole d'Échange Standard V2
- › **CFE** : Cotisation Foncière de l'Entreprise
- › **FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
- › **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- › **TILT** : Transports Intercommunaux Lannion-Trégor
- › **FCTVA** : Fonds de Compensation pour la TVA
- › **Dette (CT+LT+ICNE)** : Dette de Court terme + Long terme + Intérêt Corous Non Échus
- › **FPIC** : Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
- › **FCI** : Fonds de Concours d'Investissement
- › **MDEFPTG** : Maison De l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays du Trégor-Goëlo
- › **BOM** : Benne à Ordures Ménagères
- › **BVPN** : Business Réseau Privé Virtuel
- › **SIG** : Système d'information Géographique
- › **Collecte GP** : Collecte des Gros Producteurs
- › **TPMR** : Transport de personne à mobilité réduite
- › **RSAP** : Relais de services au public
- › **MSAP** : Maison des services au public

BERHET
CAMLEZ
CAOUËNNEC-LANVÉZEAC
CAVAN
COATASCORN
COATRÉVEN
HENGOAT
KERBORS
KERMARIA-SULARD
LA ROCHE DERRIEN
LANGOAT
LANMÉRIN
LANMODEZ
LANNION
LANVELLEC
LE VIEUX-MARCHÉ
LÉZARDRIEUX
LOGUIVY-PLOUGRAS
LOUANNEC
MANTALLOT
MINIHY TRÉGUIER
PENVÉAN
PERROS-GUIREC
PLESTIN-LES-GRÈVES
PLEUBIAN
PLEUDANIEL
PLEUMEUR-BODOU
PLEUMEUR-GAUTIER
PLOUARET
PLOUBEZRE
PLOUGRAS
PLOUGRESCANT
PLOUGUIEL
PLOULEC'H
PLOUMILLIAU
PLOUNÉRIN
PLOUNÉVEZ-MOËDEC
PLOUZÉLAMBRE
PLUFUR
PLUZUNET
POMMERIT-JAUDY
POULDOURAN
PRAT
QUEMPVERN
ROSPEZ
SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE
SAINT-QUAY-PERROS
TONQUÉDEC
TRÉBEURDEN
TRÉDARZEC
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU
TRÉDUDER
TRÉGASTEL
TRÉGROM
TRÉGUIER
TRÉLÉVERN
TRÉMEL
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
TRÉZÉNY
TROGUÉRY



LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
1 rue Monge • CS 10761 • 22307 Lannion Cedex

contact@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com